L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 OCTOBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, S. DUFOUR.
E. DUVERGER, S. HARDY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 2 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros.

On paiera aux porteurs.

Enregistrement.

[illegible] trop engager les citoyens [illegible] participer à l'élection présidentielle [illegible] inscrire *immédiatement*. Le [illegible] chargé de l'enregistrement n'a [illegible] de certificats qu'à environ [illegible] dans la Nlle-Orléans. [illegible] séparé du jour de [illegible] d'environ 5 semaines, et les [illegible] peut être pas la facilité [illegible] à cause de la foule qui se [illegible] deux ou trois dernières [illegible] bureaux de M. St Martin. [illegible] l'élection présidentielle chaque Etat aux lois [illegible] pourront voter [illegible] présidentiels qui auraient [illegible] des élections.

[illegible] certain nombre de [illegible] de se faire enregistrer [illegible] à la charge du jury. [illegible] du shérif com[illegible] personnes [illegible] majeurs en gé[illegible].

[illegible] sont trop graves pour [illegible] pas inscrire [illegible] suffrage, le 4 novembre [illegible] électorale.

La Jarretière Rose.

Aujourd'hui Les Fils de [illegible] commencerons demain La [illegible] et très récit qui re[illegible] scènes violentes qu'a [illegible] d'Eugène Sue. [illegible] peintes et le som[illegible] *Fils de Famille*, on ne [illegible] nouvelle charmante [illegible] de l'idylle que da[illegible].

Bulletin politique.

[illegible] de notre correspondant [illegible] lettre pleine de renseignemens sur l'attitude actuelle [illegible] Nord et sur les chances [illegible] à la présidence. Elle [illegible] de notre bulletin [illegible].

[illegible] appartenant à votre Etat [illegible] y a quelques jours [illegible] Orléans. Elle nous dit [illegible] (whigs et autres) triom[illegible] dernière ville, mais que [illegible] presse les doctri[illegible] en Louisiane, [illegible] pour les aider [illegible] dont il [illegible] M. Slidell se [illegible] que ce [illegible] pas habile que [illegible] voulait [illegible] pour me servir de [illegible] considérablement com[illegible].

[illegible] à quel point votre [illegible] je me sou[illegible] célèbre incident [illegible] considérables [illegible] engagés M. Slidell. [illegible] quelque temps une [illegible] dont de nombreux [illegible] envoyés dans le Sud. Elle [illegible] *Slavery Agitation* [illegible]. Le but de [illegible] à M. Fillmore [illegible] prouver que M. Ba[illegible]. [illegible] m'apprend que [illegible] brochure ont été [illegible], et les *Boucaniers* [illegible] effet que pro[illegible] opinion en faveur [illegible] *Spoilers souterrains*, qu'ils [illegible] Louisiane.

[illegible] expédié la men[illegible] était certain [illegible] voudrait un vote à [illegible] en avait quel[illegible] serait infaillible [illegible] démocrate."

[illegible] si les ci[illegible] laisse[illegible] leur est [illegible] soumis à la [illegible] puisse [illegible] de leurs [illegible] une toute [illegible] Etat sur rien [illegible] de trouver, me[illegible] plus ardens et [illegible] Il est bon [illegible] de pro[illegible] de pastres, il [illegible] petit d'eau [illegible] whig aux débats [illegible] fortune [illegible] vieux parti [illegible] qui est [illegible] exer[illegible] ce [illegible] assez [illegible] pour M. [illegible] beaucoup [illegible] il se lassait [illegible] à Buchanan. [illegible] erreur [illegible] de [illegible] plus [illegible] et tout le [illegible].

[illegible] M. Buchanan ne peut [illegible] M. Fillmore qu[illegible] ne dirai [illegible] à F[illegible] candidat de mo[illegible] de la Penn[illegible] de Buchanan d[illegible] un vieux démocrate [illegible] semble [illegible] Pennsylvanie [illegible] pas y triom[illegible] m'emporte si [illegible] Plutôt que de[illegible] voterons tous [illegible].

[illegible] y a quelques [illegible] démocrate, candidat [illegible] écrit: "Cet Etat [illegible] qui revient de l'I[illegible] une tournée électorale, [illegible] prennent le même [illegible].

[illegible] de la lettre, ancien [illegible] l'adresse, [illegible] de l'Indiana [illegible] Bright et Douglass [illegible] cette localité à [illegible] de la bible [illegible] Jugez de ce que [illegible] de M. Buchanan [illegible] peut plus douter [illegible] soit irrévoca[illegible] républicains ou [illegible] de satterelles, et de [illegible] sortir de des[illegible] de l'oura[illegible] sans la rési[illegible] à New-York. [illegible] s'était [illegible] le deman[illegible] les démocrates [illegible] de prévenir le [illegible] républicain. Je crois [illegible] devoir du Sud [illegible] M. Buchanan qui n'a pas la [illegible] de réunir ses [illegible].

New-York et le Kentucky.

[illegible] de New-York au [illegible] que le rétablisse[illegible] les *Américains* et [illegible] une profonde [illegible] impérial. L'adhésion [illegible] de Fillmore les [illegible] New-York rend certain le [illegible].

[illegible] de soutenir le can[illegible] pour la place de [illegible] d'un journal [illegible] consternation parmi [illegible] désertent Fré[illegible] de Fillmore. Le com[illegible] avec une impo[illegible] du candidat con[illegible] Quant à Buchanan, il [illegible] question.

[illegible] sous la date du 22 [illegible] des partis devient de [illegible] au Kentucky. La can[illegible] gagne chaque jour en [illegible] maintenant avec une [illegible] le vote de cet Etat en [illegible] La décision de la [illegible] whig de Baltimore a ra[illegible] coup de whigs, hostiles [illegible] menaçaient de se [illegible] n'ont plus hé[illegible] président du mo[illegible] solennellement dé[illegible] appui à celui qui, [illegible] pouvoir comme [illegible].

TEMPÊTES SUR LES LACS.—La fin de septembre [illegible] sur les lacs du Nord ouest [illegible] tempêtes et de nombreux si[illegible]. Trente bâtimens, dont plusieurs [illegible], ont été jetés à la côte dans le [illegible] Michigan. D'autres se sont complètement perdus ou ont essayé de fortes avaries.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Marchés.

New-York, 1er octobre.—L'avoine a été ferme à la clôture du marché. Mess pork, $20 25. Whiskey, 38 c.

Cincinnati, 1er octobre.—L'avoine est en demande. Whiskey, 29 c. Le saindoux est ferme à 6½ et 6⅞ c.

Navigation Intérieure.

Louisville, 1er octobre.—L'Ohio baisse; 4 pouces d'eau aux chutes.

Gelée à Vicksburg.

Vicksburg, 1er octobre.—Nous avons eu ici une forte gelée blanche la nuit dernière.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 1er octobre.—Le Chancellor est passé en face de cette ville ce matin à 7 heures et le Quincy à 8 heures.

L'Eclipse est échoué à l'île Paw Paw.

STEAMERS FRANÇAIS POUR LA NLLE-ORLÉANS.—On sait qu'une compagnie française a établi une ligne de vapeurs entre le Hâvre et la Nlle-Orléans. Ces batiments feront escale aux Antilles.

Le pionnier de la ligne est le *François Arago*, capitaine GILBERT PIERRE, qui est parti du Hâvre le 20 septembre. Il touchera à Cadix, à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Havane. Il ne pourra donc guère atteindre notre port avant le 20 courant. Son arrivée dans le Mississipi causera une vive sensation à la Nlle-Orléans et marquera une ère nouvelle dans nos relations commerciales avec la France.

Il va sans dire que toutes nos sympathies sont acquises à la Compagnie Franco-Américaine, et que nous formons des vœux sincères pour le succès de sa louable entreprise. Le commerce français aura eu au moins le mérite d'avoir le premier établi un service de paquebots à vapeur entre l'Europe et la Nlle-Orléans. Il devance à la fois le frère Jonathan et John Bull qui ont eu jusqu'à présent l'habitude de prendre l'initiative dans ces sortes d'entreprises.

Le steamer *Barcelone*, capitaine LEMARIÉ, partira du Hâvre le 11 octobre, pour les Antilles et la Nlle-Orléans.

SITUATION DES BANQUES.

Le tableau officiel de la situation des Banques de la Nouvelle-Orléans à la fin de septembre, a paru hier.

L'actif réalisable des quatre banques régies en vertu de l'ancien système, s'élève à $24,294,401 08, et leur passif remboursable à $15,638,795 73. L'actif de nos quatre banques libres est de $8,995,588 69, et leur passif de $4,212,462 92.

La Banque des Citoyens a $2,855,860 de circulation; la Banque du Canal, $896,810; la Banque de la Louisiane, $806,099; la Banque de l'Etat de la Louisiane, $1,274,785; la Banque des Artisans, $348,555; la Banque de la Nouvelle Orléans, $533,240; la Banque de l'Union, $550,695; la Banque du Sud, $162,325.

Les espèces sont ainsi réparties entre les banques de la Nouvelle-Orléans: Banque des Citoyens, $2,076,131 42; Banque du Canal, $682,184 47; Banque de la Louisiane, $1,496,440 32; Banque de l'Etat de la Louisiane, 1,592,000 79; Banque des Artisans, $222,926 06; Banque de la Nouvelle-Orléans, $245,691 76; Banque de l'Union, $305,131 66; Banque du Sud, $153,634 40; Association Consolidée, $8,213 62.

CONVENTION NOIRE.—Les nègres de l'Etat de New-York se sont réunis en convention à Williamsburg. Ils ont procédé selon les formes ordinaires, et l'assemblée s'est constituée en nommant un président, des vice-présidents et des secrétaires. Il a été ensuite nommé un comité qui a présenté une série de résolutions. L'une d'elle déclare que les nègres de New-York s'adresseront à la prochaine législature pour obtenir, comme un acte de justice, le partage des droits politiques dont jouissent les blancs. Une autre résolution ratifie la nomination de Frémont et de Dayton. Une autre enfin porte que la population noire de l'Etat interrogera désormais les candidats pour connaître leurs opinions.

On voit que les noirs enfans de l'Afrique font de rapides progrès dans la science gouvernementale. Nous ne serions pas étonnés de les voir bientôt désigner parmi eux des candidats pour les principales fonctions publiques dans les Etats libres.

M. FRELINGHUYSEN.—Le bruit s'étant répandu au Nord que M. Frelinghuysen, candidat whig pour la vice présidence en 1844, s'était rallié au parti républicain et devait voter pour Frémont, celui-ci s'est empressé de le faire démentir. M. Frelinghuysen, qui est à la tête de plusieurs institutions scientifiques, a presque entièrement renoncé à la politique depuis l'échec qu'il essuya il y a douze ans en même temps que Clay, mais on sait que toutes ses sympathies sont acquises à M. Fillmore.

NOUVELLE PLATEFORME.—Tout n'est pas sérieux dans une campagne électorale. Dans les discussions de la presse et du forum le plaisant se mêle souvent au grave. Au milieu des boulets à la Paixhans qui volent entre les deux camps politiques, sifflent de temps en temps des flèches barbelées qui ne font que de légères piqûres. Ces traits rompent heureusement la monotonie des discours et des articles solennels. Un de nos confrères du Nord, fatigué de prouver à ses lecteurs que Buchanan n'est qu'un piètre homme d'Etat, a ouvert le feu contre les orateurs qui le soutiennent. Il nous apprend que l'un de ces derniers ayant récemment à haranguer une assemblée démocratique, débuta en ces termes: "Messieurs, je suis sur la plateforme de mon parti." Or, le malheureux *speaker* était juché sur une tonne de whisky! Le mot eut beaucoup de succès et réjouit fort les adversaires des Boucaniers.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES CITOYENS.—Une annonce insérée plus loin, convoque les actionnaires de cette Compagnie à une réunion qui doit avoir lieu lundi prochain au bureau de MM. Lauve et McCall, 17 rue Carondelet.

BEAU DIVIDENDE.—Nous voyons par l'annonce de la compagnie d'assurance de la N. Orléans que celle-ci va répartir entre ses actionnaires un dividende de vingt-cinq pour cent sur les profits des six derniers mois! Nous doutons qu'on puisse faire de plus magnifiques affaires.

ALBUM DU CARNAVAL.—Tel est le titre d'une série de charmantes romances, barcarolles, valses, polkas et mazurkas composées par MM. P. LUCIANI et A. CARDONA. L'*Album du Carnaval* mérite de trouver place sur les pianos de tous nos salons. Il est en vente au dépôt de pianos de M. P. Luciani, 166 rue Royale.

CHRONIQUE LOCALE.

Mass Meeting.—Ce soir, mass meeting des partisans de Fillmore et Donelson, à l'Hotel des Etats-Unis, troisième district.

Gelée blanche.—Avons-nous eu de la gelée blanche? Voilà la question controversée du moment. Nous penchons en faveur de l'affirmative. Comme autrefois la manne dans le désert, nos gelées blanches du commencement de l'automne fondent et disparaissent sous le premier rayon du soleil levant. Les vertueux citadins qui saluent l'aurore "aux doigts de roses" peuvent donc seuls résoudre la question. Ce qui est certain, c'est que hors de la ville il est déjà tombé une forte gelée. C'est ce qu'affirment plusieurs personnes arrivées hier de la campagne.

Affaire de meurtre.—M. Louis Power, accusé d'avoir tué M. Antoine Felier, le 5 novembre dernier au vingtième precinct, a subi hier un interrogatoire devant le recorder Solomon. Nous publions plus bas les dépositions des témoins.

Charles Léon, principal témoin de la poursuite, sur le témoignage duquel le verdict du coroner est basé, et qui a fait l'affidavit, ne s'étant pas présenté en cour, le recorder envoya un officier à sa recherche. L'officier revint peu après et annonça qu'il tenait des parents et des amis de M. Léon que celui-ci avait quitté l'état depuis deux mois.—Un autre témoin de la poursuite est mort. Les autres témoins étaient MM. Charles de Mahy et S. G. Fabio. M. Léon avait dit que ces deux messieurs pouvaient établir les faits allégués dans son affidavit. Ils ont déclaré qu'ils ne savaient rien des troubles qui avaient éclaté aux polls, qu'ils n'avaient ni vu l'accusé ni entendu mentionner son nom. L'un d'eux avait été deux fois aux polls dans la journée et le second ne s'y était pas trouvé une seule fois.

M. Perry Lyons.—Le témoin a accompagné le prévenu presque tout le temps qu'a duré l'élection. Entre onze heures et midi, il se trouvait avec lui et d'autres personnes, dans la rue, près des polls, quelqu'un vint dire qu'un homme avait été blessé dans la boutique au coin de la rue, à côté. M. Power se mit à courir dans cette direction; le témoin essaya vainement de le retenir, l'accusé partit en disant qu'il était officier de police et que son devoir l'appelait dans cette boutique. Le témoin et a foule l'y suivirent. La porte de la boutique était fermée quand ils arrivèrent. On leur dit qu'il y avait là un homme qui avait été poignardé.

M. Arthur Guérin a déclaré qu'il était dans la foule dont a parlé M. Lyons. Son témoignage s'accorde avec celui de ce dernier. Il a ajouté que M. Power était officier spécial ce jour-là, avait passé, trois fois dans le courant de la journée, des individus qui se battaient.

M. Wm Colson a donné un témoignage qui ne diffère pas des deux premiers.

M. Henry Demahy.—Je remplissais les fonctions de commissaire aux polls du 20e précinct. Entre onze heures et midi, j'entendis du bruit en face des polls, je vis des personnes courant dans la rue et deux hommes se battant. L'un d'eux reçut un coup de poignard et tomba à genoux. "Messieurs, dis-je à M. De Ferriet et à d'autres de mes amis, un homme vient d'être assassiné." C'est impossible, dit M. De Ferriet, qui s'éloigna et revint peu après en annonçant qu'en effet un homme avait été poignardé et transporté à l'hôpital. J'ai bien vu l'homme qui a porté le coup, ce n'est pas Louis Power que je connais depuis mon enfance et qui est mon ami d'école. Le blessé m'a semblé un ouvrier; j'ai appris le lendemain qu'il était tonnelier. C'est la seule personne qui ait été blessée ce jour là aux polls. La scène n'a pas eu à trois ou quatre pieds de moi. Je n'ai pas vu de sang, mais j'ai entendu la blessé pousser l'exclamation: "Oh!" en tombant; je n'ai pas aperçu de main sur sa blessure. J'aperçus des personnes accompagnant avec quelques-uns de [illegible] qu'il homme qui a porté le coup [illegible] que je ne le reconnaîtrais [illegible] pourrais le [illegible] sais fort bien que ce n'est pas Louis Power.

M. Théodule Drouet.—Peu de temps après [illegible] Léon eut fait l'affidavit je le rencontrai au coin des rues Ste Anne et Chartres et lui demandai si c'était bien lui qui avait porté l'accusation. M. Léon répondit que c'était lui, qu'il l'avait fait pour satisfaire quelques personnes. Je voulus savoir quelles étaient ces personnes; il me répondit qu'il ne pouvait pas me les nommer. Vous devriez être honte, lui dis-je, de servir d'instrument. "J'ai fait l'affidavit, répliqua-t-il, mais je ne voyais l'individu contre lequel je l'ai fait, je ne le reconnaîtrais pas, car il m'est inconnu." Comment avez-vous appris son nom lui demandai-je; il me répondit qu'on le lui avait désigné par écrit et ajouta: "pour rendre service aux amis dans le magasin, et je m'en suis quitté le pays." M.

Léon m'a répété ces paroles en deux ou trois autres circonstances.

M. F. Aussot.—Le témoin était employé, en novembre dernier, au bureau du Recorder. Le lendemain de l'élection M. Charles Léon se présenta pour faire un affidavit. Le témoin lui demanda qui avait tué le tonnelier. M. Léon tira de sa poche un papier et le montra au témoin en disant: "Voilà le nom que l'on m'a donné."

Le Recorder, après le contre examen de tous les témoins qui ont déclaré de nouveau les mêmes faits, acquitté M. Louis Power.

Devant la 1ère Cour.—George Bates a été envoyé, hier, par le recorder Stith, devant la Première Cour de District, pour avoir blessé le capitaine Rufus Coffin, à bord du steamer Washington. Le plaignant déclare qu'il était gardien du navire. L'accusé vint à bord et voulut y exercer une certaine autorité, ce à quoi le capitaine s'opposa. Une querelle s'engagea et Bates lui donna un démenti. Le capitaine chercha le moyen de se défaire, mais Bates, qui était armé d'un pistolet, fit feu sur lui quatre fois de suite; une des balles atteignit le plaignant à la cuisse. Le capitaine s'écria qu'il était blessé. "C'est ce que je voulais" répondit Bates. Celui-ci tira une cinquième fois.

Bates avait porté une accusation contre le capitaine, mais le tribunal l'a mise hors de Cour.

Acquittés.—Wm Anderson, Mathew Collet et le capitaine Chas. S. May, accusés d'assaut et batterie, ont été acquittés hier par le recorder Fabre.

Voies de fait.—Frank Meyer a fourni hier, par ordre du recorder du premier district, un cautionnement en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir assailli et grièvement blessé Wm Day e.

Elisa McAllister a été arrêtée dans le deuxième district sous prévention de tentative de meurtre sur la personne de S. T. Slingerland.—Cautionnement.

Joseph et Peter Lemmer sont recourus, devant le recorder Bouligny, d'avoir attaqué John Schaffer.

Amendes.—E. Curst et C. Camers ont été condamnés, par le recorder Stith, à dix piastres d'amende pour s'être battus dans la rue Poydras.

A. L. Borell, John Gay, Pat. Ryan, Ann Norment, Peter Colvin, Mike Carman et Theodore Cavanaugh ont acquitté chacun une amende de cinq piastres.

G. L. Ho[illegible] a été condamné à vingt piastres d'amende et Jas Hogan, conducteur de dray, à cinq piastres par le recorder Solomon, le premier pour avoir frappé Eliza Batestelo et le second parce qu'il est amateur de la course.

KANSAS.

L'arrivée du gouverneur Geary dans le Territoire a été signalée par des mesures importantes qui auront peut-être enfin pour résultat le rétablissement de la paix. Le 10 septembre, le gouverneur, accompagné du juge Lecompte, s'est rendu à Lecompton et a mis en liberté MM. Robinson, Brown, Deitzler, Jenkins et les autres prisonniers d'Etat, après avoir exigé de chacun d'eux une caution de $5000.

Il y avait en outre à Lecompton, d'après le rapport de M. Branscombe, arrivé récemment du Kansas, quatorze freesoilers fait prisonniers depuis peu par des hommes du parti de l'esclavage; mais qui n'étaient pas gardés comme des prisonniers d'Etat par les troupes fédérales. Le 11, Lane parut devant Lecompton à la tête de 2500 hommes, et envoya M. Branscombe comme parlementaire, pour demander la mise en liberté pure et simple des quatorze freesoilers, menaçant de brûler la ville si l'on ne faisait droit à sa demande à l'instant. Il y avait en ce moment 600 soldats des Etats-Unis à Lecompton; mais ils n'offrirent pas d'intervenir en faveur des partisans de l'esclavage. Ceux-ci, ne se voyant soutenus ni par les officiers, ni par le gouverneur, jugèrent prudent de céder et relâchèrent les quatorze prisonniers. Lane se retira aussitôt à Lawrence.

Le gouverneur Geary a publié une proclamation par laquelle il défend à toutes bandes hostiles de pénétrer dans le territoire et enjoint au général Smith de s'opposer à l'entrée des troupes d'Atchison. La milice territoriale a été congédiée, et les Missouriens qui restaient encore dans le Territoire se hâtaient de regagner leurs foyers.

M. Geary est allé à Lawrence et s'est entendu avec les chefs freesoilers. Ceux-ci lui ont promis de congédier leurs troupes s'ils avaient l'assurance d'être protégés par le gouverneur. Celui-ci leur en fait la promesse, et l'armée de Lane s'est probablement dissoute en conséquence. Si la milice du Territoire est de nouveau appelée sous les armes, elle sera mise sous les ordres du général Smith.

Chronique des Campagnes.

RENCONTRE SANGLANTE.—Dans une rencontre qui a eu lieu samedi dernier, dans la paroisse St-Jean Baptiste, entre M. ELLIS, éditeur du *Young America* et M. JOSEPH VICKNAIR, celui-ci a reçu à la poitrine un coup de poignard. La blessure est extrêmement grave, les poumons ayant été atteints, et on désespère presque de son salut. M. Ellis a été arrêté. La rixe qui a donné lieu à ce déplorable dénouement a été provoquée par une discussion très acerbe entre les éditeurs du *Young America* et ceux du *Meschacébé*.

RIXE ET BLESSURE.—L'hôtel Ranson, au bayou des Allemands, a été, dit l'*Avant-Coureur* de St-Charles, le théâtre d'une rixe sanglante dimanche soir. M. Dejean, gérant de l'hôtel, jouait paisiblement au billard avec un employé du railroad, lorsqu'un settler nommé Lewis Chamber, vint l'agoniser de grossières injures et se permit même de le pousser. M. Dejean le prévint froidement que s'il recommençait il le tuerait. Chamber ne tint aucun compte de l'avis et un instant après, il s'approcha de M. Dejean et lui donna un coup de poing. M. Dejean tira son revolver, et la balle atteignit Chamber en pleine poitrine; heureusement qu'elle rencontra une côte sur laquelle elle glissa. Le blessé n'est donc pas mortellement atteint. M. Dejean prévint aussitôt le shérif, M. Noel St-Martin, de ce qui s'était passé; il a été mis sous caution de $500 par l'honorable juge Edgard Labranche et il a fait un affidavit contre le sieur Chamber, qui n'a pu être conduit chez le juge par suite de sa blessure.

LE PREMIER FROID.—Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, dit le *Meschacébé* de St-Jean Baptiste, une pluie battante a commencé à tomber dans notre paroisse et a continué jusqu'au lendemain. Elle avait tellement rafraîchi la température que le lendemain presque tout le monde avait endossé des habits d'hiver.

RÉCOLTE.—L'aspect de la récolte s'est un peu amélioré, dit le même journal. En beaucoup d'endroits les cannes ont énormément profité depuis un mois, mais en général, les cannes sont petites, très petites. Heureusement que cette année, jusqu'à présent du moins, elles n'ont pas été envahies par les vers comme les années précédentes. Quoique loin encore d'être arrivées à leur maturité, elles sont douces, juteuses et promettent de bien *rendre* à la roulaison. Néanmoins nous ne pouvons espérer plus d'un quart de la récolte ordinaire et, nous le répétons, l'habitant qui roule ordinairement 600 boucauts s'estimera heureux si après avoir conservé son plan, il obtient cette année 150 boucauts. La plupart des habitants ont prudemment résolu de planter le plus qu'ils pourront avant de commencer leur roulaison.

Nègres marrons.

On lit dans le *Meschacébé* du St Jn-Baptiste:

DRAME HORRIBLE.—Nous tenons les détails du drame qui suit, de plusieurs planteurs honorables; mais néanmoins, nous devons ajouter que nous ne pouvons en garantir l'authenticité.

Un homme bien connu de tous nos planteurs et qui a même demeuré à St-Charles, M. Young Blood, exerçait depuis plusieurs années la profession de chasseur de nègres marrons, et sa meute était la terreur de ces coquins.

Il paraît qu'il fut mandé il y a environ trois semaines sur une habitation du Bayou Lafourche, dont le propriétaire avait douze nègres marrons. M. Young Blood s'empressa de rendre à cet appel et commença sa chasse le lendemain.

A sa grande surprise, ses chiens ne furent pas plutôt dans le bois qu'ils commencèrent à aboyer avec fureur, et qu'il vit plusieurs nègres fuir devant eux. Il lança son cheval au grand galop et prit le même sentier que les nègres.

C'était ce que voulait les nègres, car au milieu de ce sentier ils avaient pendant la nuit creusé un trou profond qu'ils avaient recouvert de branches et d'herbages, et au fond du quel M. Young Blood roula avec son cheval.

Les douze nègres se précipitèrent alors sur lui, et probablement avant qu'il put se défendre, ils lui coupèrent la tête, qu'il lui placèrent sur le ventre.

C'est du moins dans cet horrible état que le cadavre de M. Young Blood a, dit-on été retrouvé.

NÈGRE MEURTRIER.—Nous avons enregistré dans nos colonnes les détails du meurtre de M. Emile Daunoy, meurtre commis par un nègre marron, que le malheureux jeune homme n'avait pu reconnaître. On pouvait donc croire que la mort de la victime aurait assuré l'impunité à l'assassin. Il n'en sera pas ainsi heureusement.

On accusait vaguement de ce meurtre le nègre marron Eugène, appartenant à M. Valsaint Marmillion; mais on n'avait aucune certitude. Néanmoins on apprit que ce nègre et une mulâtresse marronne aussi et appartenant à M. E. Daunoy se trouvaient dans la cabane d'un nègre appartenant à M. Edmond Vicknair.

Les habitans du voisinage se réunirent aussitôt à une trentaine, et, vers les onze heures du soir, ils se dirigèrent vers l'habitation de M. E. Vicknaire, et entourèrent la cabane du vieux nègre, où l'on savait que se trouvaient Eugène et la mulâtresse.

En effet, deux nègres et une négresse s'élancèrent hors de la cabane; la négresse et un nègre furent facilement arrêtés; quant à l'autre nègre, il s'élança en avant armé d'un long couteau et en s'écriant: Je suis *perdu!*

Malheureusement les membres de la patrouille se trouvaient si près l'un de l'autre que dans l'obscurité ils n'osèrent tirer leurs fusils chargés à postes, dans la crainte de frapper l'un d'eux; plus ils n'étaient pas non plus certains que le nègre qui fuyait ainsi avec tant d'effronterie était l'assassin de M. Emile Daunoy. Le nègre Eugène parvint donc à s'échapper.

La mulâtresse de M. D., avec laquelle il vivait maritalement, a fait des aveux complets. Elle a su par Eugène que c'est lui qui avait frappé M. Emile Daunoy, pour ne pas se laisser prendre. Depuis lors, il s'est caché tantôt sur l'habitation de MM. Bouligny et Ganuchaux, où travaille son père, tantôt dans la cabane du vieux nègre de M. Edmond Vicknair.

Ce nègre est armé jusqu'aux dents et frappera sans pitié quiconque essaierait de l'arrêter, car il sait à l'avance que la potence l'attend.

Chose extraordinaire, cet Eugène était, dit-on, un excellent sujet et le nègre de confiance de son défunt maître, M. Eusèbe. Acheté à l'encan par M. Valsaint Marmillion, où certes, les esclaves sont nourris, logés et traités, sinon mieux, du moins aussi bien que partout ailleurs. Eugène aussitôt arrivé chez son nouveau maître partit marron. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois qu'on parvint à l'arrêter. Il fut ramené chez M. Valsaint Marmillion et travail a assez bien pendant deux mois, mais alors, sans cause connue, il repartit une seconde fois et depuis il n'a pu être repris.

Les nègres marrons vivent par bandes dans les bois; d'autres restent cachés des années entières dans le camp d'une habitation voisine, où ils sont nourris, logés, sans que le propriétaire s'en doute. Il semblerait que nos esclaves, aujourd'hui, se sont formés en société secrète afin de se donner entre eux aide et protection.

Un grand nombre de nègres sont possesseurs d'armes à feu, de sabres, etc., etc. Ils achètent publiquement de la poudre et du plomb.

Il y a quelques semaines, des nègres dévalisèrent un marchand caboteur et lui enlevèrent un ou deux fusils. Ces fusils n'ont pas été retrouvés.... On sent-ils dans la cabane des voleurs bien certainement.

Toutes les nuits, nous rencontrons sur les routes des bandes de nègres qui parlent et chantent comme s'ils étaient les maîtres de la voie publique.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGÈNE SUE.

XXVIII.

Plusieurs bougies placées dans des flambeaux éclairaient brillamment le salon. Les cercueils de Jeane et de Maurice sont placés à droite et à gauche de celui de Delmare, enveloppé jusqu'au cou dans son linceul. Le coffret renfermant les lettres de sa fille a été, selon qu'il l'a recommandé à Geneviève, placé dans sa bière; sa tête repose sur un oreiller. Tels étaient son épuisement, sa maigreur au moment où il a expiré, que la mort a peu altéré ses traits. Ses paupières ont été pieusement closes par sa nourrice; elle a soigneusement lissé, peigné, parfumé sa chevelure et sa barbe blanche. Il semble endormi. L'expression de son visage, pour ainsi dire momifié sous l'influence de sa dernière pensée, loin d'offrir le caractère du désespoir, est au contraire empreinte d'une sorte d'allégement et de sérénité.

En effet, les prévisions de Jeane se sont réalisées. Son suicide, si blamable qu'il fût, a du moins délivré son père des angoisses dont son agonie eût été bourrelée en songeant que sa fille lui survivait, belle, jeune et exposée aux horreurs et aux tentations de la misère.

Geneviève n'a pas remarqué que la porte vient d'être doucement ouverte par la mère de Josette, et elle reste agenouillée sur le tapis, non loin du cercueil de son *fieu*, occupée d'aiguiser d'affiler sur une pierre de grès un couteau de cuisine.... La nourrice interrompt de temps à autre sa manœuvre, pour passer son doigt sur le tranchant de la lame ou de la pointe.... puis elle hoche la tête d'un air satisfait, en murmurant quelques mots sans suite.... Sa physionomie est sinistre; son œil, fauve et ardent, rougi par ses larmes dont la source semble tarie, jette par instant des éclairs de férocité.

Soudain elle laisse son couteau sur la pierre de grès, se lève lentement s'approche du cercueil de Charles Delmare.... le contemple avec une tendresse maternelle.... puis, à plusieurs reprises, elle le baise au front avec un orgueil farouche:

—Quel beau mort tu fais, mon Charles!.... tu as été le plus bel enfant.... le plus beau jeune homme que j'ai vu.... et tu es le plus beau mort qu'on puisse voir!.... Je t'aime mieux trépassé que vivant et te nourrissant de douleur!.... Tu n'attendras pas longtemps ta vieille nourrice.... va.... mon *fieu!* Elle a un seul regret.... un grand regret.... ses os reposeront loin des tiens.... mais aussi.... Ah! dame!.... je te l'ai dit souvent, mon Charles.... qui vivra verra!.... je m'entends, suffit.... j'ai mon idée.... Hé! hé! *Faubourg Saint Honoré*, 92.... Ah! muscadin!.... muscadin!.... tu ne t'attends pas à celle-là.... toi!... ah!.... ah!.... ah!.... ah!....

Et Geneviève pousse de nouveau cet éclat de rire convulsif, presque égaré, dont Josette et sa mère ont été naguère effrayées.

—Son accès de folie la reprend,— dit tout bas la paysanne à sa fille, en ouvrant davantage la porte et en entrant dans le salon.—Tachons de la décider à se coucher, nous veillerons les corps.

Geneviève, à la vue des deux femmes, se retourne vers elles et leur dit brusquement:

—Qu'est-ce que vous voulez?.... qu'est-ce que vous venez faire ici?

—Geneviève.... vous êtes fatiguée.... reposez-vous un peu.... nous veillerons pour vous.

—Allez-vous-en!....

—Geneviève.... à force de chagrin, votre esprit se dérange.... vous....

—Ah!.... ah!.... ah!.... elles me croient folle, celles-là!.... sont-elles donc bêtes!....—reprend la nourrice avec un nouvel éclat de rire sinistre, j'ai ma tête.... allez! oh! jour de Dieu! oui, je l'ai.... ma tête, jusqu'à temps qu'on me la prenne....

—Ma mère.... l'entends-tu?—murmure Josette.—elle dit qu'on lui prendra sa tête!.... Elle perd le raison!

—Bonne Geneviève,—poursuit la paysanne, faisant à sa fille un signe d'intelligence.—vous devez être fatiguée.... nous venons.... —Allez vous-en dans la cuisine, laissez-moi tranquille.

—Geneviève, écoutez....

—Vous en irez vous, à la fin!—s'écrie la nourrice d'un air menaçant, en faisant un pas vers les deux femmes.—Je veux rester seule ici avec mes morts, moi!....

—Mais vous ne savez plus ni ce que vous dites, ni ce que vous faites, pauvre femme!—s'écrie la paysanne.—et vous....

—Si vous ne sortez pas d'ici, prenez garde!—s'écrie la nourrice.

Et, se baissant, elle saisit le couteau resté sur la pierre à aiguiser, le brandit, et cause une telle frayeur à Josette et à sa mère, qu'elles sortent précipitamment du salon.

Geneviève ferme la porte à double tour, va donner de nouveau un baiser sur le front du cadavre de Delmare, et lui dit:

—Demain matin, mon fieu, quand je t'aurai conduit, tes enfans et toi, jusqu'à votre fosse.... quand j'aurai vu combler le trou, alors en route pour ce beau Paris.... *faubourg Saint-Honoré, 92*.... Je saurai bien là où est le muscadin. S'il n'est pas à Paris, j'irai le chercher ailleurs. Serait-il au fond de l'enfer, il faudra bien que je le déniche, le muscadin!.... J'ai bon pied, bon œil, et l'argent de ma rente pour payer les frais de voyage. Qui vivra verra.... ah! ah! ah!

La nourrice pousse de nouveau son éclat de rire insensé, s'agenouille devant la pierre de grès, et continue d'aiguiser son couteau avec une activité fébrile.

EPILOGUE.

La scène se passe dans le boudoir de la baronne de Hansfeld. Elle est assise sur le divan à côté de San-Privato. Celui-ci tient à la main un journal dont il termine ainsi la lecture:

—"..... Telle a été la fin tragique de madame San Privato, à peine âgée, dit-on, de vingt-trois ans, et que l'on a vue il y a quelques années, l'une des reines du monde élégant. L'on attribue le double suicide que nous avons raconté à un désespoir amoureux, et aux poursuites criminelles exercées contre monsieur Maurice Dumirail, prévenu de faux et d'homicide." (*San-Privato dépose le journal sur une table placée près de lui, et reste un moment pensif.*) Etrange fatalité! quelle coïncidence entre cette mort et mes projets!.... Allons.... si sceptique que je sois.... il me faut cependant croire à la bénigne influence de mon étoile.

MADAME DE HANSFELD.

Oui, enfin te voilà libre; le suicide de cette malheureuse vient merveilleusement à point; tu pourras épouser la riche héritière.

SAN-PRIVATO, *souriant*.

Hier encore, je maudissais ma destinée.... ô ingratitude! elle me réservait la plus douce surprise!

MADAME DE HANSFELD.

Ainsi le dernier anneau de ta chaîne est brisé, lourde chaîne dont les meurtrissures t'ont été si longtemps douloureuses!

SAN-PRIVATO.

Plus douloureuses que tu ne peux le supposer, Antoinette; tu ne sais pas de quelle torture la mort de Jeane me délivre!

MADAME DE HANSFELD.

Ah! ton nom n'a été que trop longtemps couvert d'opprobre et de ridicule.

SAN-PRIVATO.

Ce n'est pas tout.

MADAME DE HANSFELD.

Comment?

SAN-PRIVATO.

Je l'aimais toujours!

MADAME DE HANSFELD.

Jeane? qu'entends-je!

SAN-PRIVATO.

Je l'aimais avec fureur, avec désespoir.—Elle était ma femme.... j'avais des droits sur elle.... et seul, seul au milieu des désordres de sa vie, j'ai toujours été impitoyablement dédaigné, malgré la sincérité, malgré l'ardeur de ma folle passion!

MADAME DE HANSFELD.

Quoi! ses mépris, le déshonneur dont elle t'a couvert, et votre séparation, n'avaient pas éteint en toi cet amour insensé?

SAN-PRIVATO.

Sa mort seule pouvait l'éteindre, ce fatal amour! mon Dieu! combien j'ai souffert! combien j'ai souffert! Il ne se passait de jour sans que la ravissante image de Jeane ne s'offrît à ma pensée; souvent, durant mes brûlantes insomnies, je pleurais ou je criais de rage. Ma jalousie féroce, ou le funeste attrait de l'impossible avivait-il ma folle passion? ou bien cette passion avait-elle laissé dans mon cœur des racines indestructibles? Je ne sais; mais, je te le répète, Antoinette, la mort de Jeane pouvait seule me rendre le repos.

MADAME DE HANSFELD.

Cette mort est donc doublement heureuse, te voilà libre et délivré de cette horrible obsession.

SAN-PRIVATO.

Oui, me voilà libre et doublement vengé d'elle et de Maurice. Ah! leur suicide me prouve que je ne me trompais pas. Ils se sont aimés jusqu'à la fin. Rien n'a pu ni détruire ni remplacer dans leur cœur ce premier amour que j'ai vu s'épanouir il y a six ans au Morillon, et qui, alors et depuis, m'a inspiré contre Maurice une inexorable jalousie, un impérieux besoin de vengeance, qui vient enfin d'être assouvi par la mort de ma femme et de son cousin. Et ce Delmare! il ne leur survivra pas, sans doute? Ma vengeance est complète. Ah! il me faut bien croire à mon étoile, malgré quelques éclipses qui l'ont assombrie.....

MADAME DE HANSFELD.

Mais qui rendent maintenant sa lumière plus radieuse. Quel avenir s'ouvre devant toi, mon Albert! Combien des faveurs de ton souverain, il te rappelle de Berlin où tu étais ministre, et te confie, à toi, si jeune encore, la direction des affaires étrangères de ses Etats; et tu peux épouser cette riche héritière qui s'est affolée de toi. Elle est, il est vrai, malgré ses trois millions de fortune, laide à faire peur.

SAN-PRIVATO, *tendrement*.

.... Mais tu es toujours si belle, Antoinette! .... Ah! plus que jamais je dois bénir mon étoile!

MADAME DE HANSFELD, *avec expansion*.

Ah! mon Albert! quelle joie de pouvoir accomplir nos projets! J'irai m'établir à Naples, où tu seras désormais fixé; je passerai mes jours près de toi, en ménageant, ainsi que tu sais les ménager, les apparences.—Dis, quel sort plus heureux, maintenant, que le mien?.... te suivre dans le plus beau pays du monde, t'y voir chaque jour, vivre plus que jamais par toi et pour toi, me réjouir dans mon amour et dans mon orgueil d'avoir pour amant le premier homme d'Etat de son pays, et être assez riche pour encadrer mon amour d'une splendeur princière!.... Ah! c'est surtout aujourd'hui que je suis heureuse de posséder une grande fortune! car, mais tu, d'après le dernier inventaire de monsieur Thibault, à quel chiffre s'élèvent mes revenus?

SAN-PRIVATO, *souriant*.

Voyons, ma chère!

MADAME DE HANSFELD.

Cent [illegible] de rente, sans compter ces [illegible] mes pierreries.

UN VALET DE CHAMBRE, *entrant, après avoir frappé.*

Monsieur Richard d'Otremont demande si madame la baronne peut le recevoir?

MADAME DE HANSFELD, *avec impatience*.

Est-ce que vous avez dit à M. d'Otremont que j'étais chez moi?

LE VALET DE CHAMBRE.

Madame ne m'ayant pas donné d'ordre contraire....

MADAME DE HANSFELD, *à San Privato*.

Il y a des siècles que je n'ai vu M. d'Otremont. Nous nous sommes quittés très en froid.... je ne sais quel peut être l'objet de sa visite?

SAN-PRIVATO.

On a répondu que vous étiez chez vous.... vous ne pouvez guère vous dispenser de recevoir M. d'Otremont.

MADAME DE HANSFELD, *au valet de chambre*.

Faites entrer. (*Le serviteur sort.*) Richard ne m'a jamais, je crois, pardonné d'avoir failli être l'instrument de nos projets, lors de ce duel.... tu te rappelles?

SAN PRIVATO, *se levant*.

Oui.... mais je te quitte.... d'Otremont m'est d'ailleurs aussi profondément antipathique que me l'était son ami Charles Delmare, probablement défunt.

[*Le valet de chambre annonçant:*]

M. d'Otremont.

Richard entre dans le boudoir. L'expression de ses traits est froide et sardonique; il semble à la fois surpris et satisfait de rencontrer San Privato: celui-ci s'est levé, et dit en se dirigeant vers la porte du boudoir:

—Bonjour et adieu, cher monsieur d'Otremont.

D'OTREMONT.

Bonjour, mais non pas adieu, monsieur San Privato....

SAN PRIVATO.

Comment cela?

D'OTREMONT.

J'ignorais votre retour de Berlin, et ne m'attendais pas au plaisir de vous voir ici.. Je tiens à profiter de la bonne fortune que m'offre le hasard....

SAN-PRIVATO.

Vous êtes trop aimable.... mais je suis obligé de quitter madame....

D'OTREMONT, *très sérieux*.

Pardon, vous me ferez la grâce de rester....

SAN-PRIVATO.

La plaisanterie est charmante; mais....

D'OTREMONT, *d'une voix hautaine*.

Monsieur San-Privato, je ne plaisante qu'avec mes amis.

SAN-PRIVATO, *ironique*.

Et vous réservez, ce me semble, monsieur, vos importunités à ceux que vous n'honorez pas de votre amitié?

D'OTREMONT, *sèchement*.

Je réserve mon mépris et ma haine aux gens haïssables et méprisables, monsieur....

SAN-PRIVATO, *impassible*.

Et quels sont, de grâce, monsieur, ces gens méprisables et haïssables?

MADAME DE HANSFELD, *avec une colère contenue*.

En vérité, monsieur d'Otremont, je trouve insupportable que vous vous permettiez de vous livrer chez moi à des excentricités du plus mauvais goût.

D'OTREMONT, *durement*.

Je rencontre chez vous, madame, le complice d'une infâme machination dont le but m'a été révélé; je saisis avec empressement cette occasion de dire à votre complice qu'il est un misérable...... ceci s'adresse à vous monsieur San Privato.

SAN PRIVATO, *pâlissant*.

Monsieur....

MADAME DE HANSFELD, *avec emportement*.

Monsieur d'Otremont...... je ne souffrirai jamais que l'on outrage mes amis en ma présence.... je vous ordonne de sortir de chez moi....

D'OTREMONT.

D'abord, je prendrai la liberté de faire observer à la FEMME GODINOT, dite baronne de Hansfeld, qu'elle n'est point ici chez elle....

MADAME DE HANSFELD, *stupéfaite et à part*.

Qu'entends-je!.... Il sait que je suis mariée!.... Il connaît mon nom de femme!

D'OTREMONT.

Vous êtes ici.... chez votre mari, maître Godinot, avoué à Beauvais.... madame la baronne.

Madame de Hansfeld, abasourdie, regarde d'abord Richard d'Otremont avec ébahissement, puis elle tressaille, devient livide, se recueille, et s'écrie d'une voix altérée en tombant assise sur le divan:

—Grand Dieu!.... quelle idée!

San-Privato, pressentant la gravité des paroles de monsieur d'Otremont et les conséquences de sa soudaine révélation, se rapproche d'Antoinette et lui dit:

—Calmez-vous, madame, je ne vous abandonnerai pas.

MADAME DE HANSFELD, *tout bas et d'une voix altérée*.

Ah! si tu savais ce qui m'épouvante!

D'OTREMONT, *sardonique*.

Je suis heureux, madame, de voir que le nom de votre estimable époux réveille en vous des souvenirs conjugaux trop longtemps oubliés. Aussi je mettrai le comble à votre reconnaissance envers moi en vous apprenant que monsieur Godinot est à Paris.

MADAME DE HANSFELD, *à part*.

Je n'ai pas une goutte de sang dans les veines. Je tremble de deviner l'infernal dessein de ce d'Otremont.

SAN-PRIVATO, *à part*.

Quoi! Antoinette est mariée! son mari existe!

D'OTREMONT, *à madame de Hansfeld*.

Veuillez me prêter votre attention, et vous avouerez, madame, que le hasard, la Providence ou la fatalité, amène parfois des découvertes vengeresses. Il y a quinze jours environ, j'étais allé visiter une terre dans les alentours de Beauvais.

MADAME DE HANSFELD, *à part*.

De Beauvais!.... plus de doute.

D'OTREMONT.

Je désirais acquérir cette propriété. Après l'avoir visitée, je m'informe du nom de la personne chargée de la vente.... on me répond.... M. Godinot, avoué à Beauvais.

MADAME DE HANSFELD, *à part*.

Si mes soupçons se confirment, je suis perdue!

D'OTREMONT.

Je me rends chez monsieur Godinot, j'entre dans son cabinet.... et le premier objet dont mes yeux sont frappés est un portrait de femme, assez mal peint, mais ressemblant cependant d'une manière saisissante.... à madame la baronne de Hansfeld.

MADAME DE HANSFELD, *à part*.

Le portrait que mon mari a fait faire de moi durant le premier mois de notre mariage.

D'OTREMONT.

Je demande à maître Godinot quel est l'original de ce portrait. Il me répond avec un mélange d'insouciance et de mépris: "C'est le portrait de ma coquine de femme...... Elle m'a planté là au bout de six mois de mariage, pour courir la prétentaine avec un chef d'escadron de hussards.... Je ne sais pas ce qu'elle est devenue, et ne m'en inquiète guère, heureux que je suis d'être débarrassé d'elle...."—Quel âge aurait à cette heure madame Godinot, et quel est son nom de baptême?—ai-je encore demandé à l'avoué.—"Elle se nomme *Antoinette*, et doit avoir trente ans...." m'a-t-il répondu. Vous comprenez, madame la baronne, que, pour moi, votre identité n'était plus douteuse.... vous êtes bien et dûment l'épouse légitime de maître Godinot.

MADAME DE HANSFELD, *bas à San-Privato*.

C'est le démon que cet homme!....

SAN-PRIVATO, *bas à madame de Hansfeld*.

Je prévois son dessein.... Tout n'est pas désespéré; mais vous avez commis une imprudence inconcevable en ne prenant pas des sûretés contre votre mari.

D'OTREMONT, *impassible*.

Je n'attachai d'abord à la révélation de maître Godinot d'autre importance que celle de connaître ce fait assez curieux, à savoir: que la baronne de Hansfeld, riche de plus de deux millions de fortune, était la femme d'un pauvre avoué de province... mais, de retour à Paris, la lumière se fit dans mon esprit.... Je ressentais pour vous, madame la baronne, une haine inexorable, en songeant que j'avais failli tuer Maurice Dumirail en duel.... au profit de votre amant que voici.... et qui de la sorte, eût un jour hérité des parens de ma victime.... Ce malheureux Maurice, que votre détestable influence a perdu et que vous avez indignement ruiné..... et de plus...... volé!.... Bientôt, un âpre besoin de vengeance né de ma haine, me fit entrevoir les conséquences de ma découverte.... et, à ce sujet, je consultai votre notaire, M. Thibault. Sa consultation me fit bondir de joie.... il m'apprenait que le mari est le libre dispensateur des revenus de sa femme....

MADAME DE HANSFELD, *à part*.

Plus de doute...... malheur à moi!......

D'OTREMONT.

Or, vous êtes deux fois millionnaire...... maître Godinot devait donc avoir la libre disposition de vos cent mille livres de rente.

MADAME DE HANSFELD, *bas à San-Privato*.

Je connais la sordide avarice de mon mari; je suis anéantie!.... Que faire? que faire?

SAN-PRIVATO, *bas*.

Il faut aujourd'hui même, dans une heure, réaliser toutes vos valeurs de portefeuille et les mettre du moins à l'abri....

D'OTREMONT.

Ai-je besoin de vous dire quelle fut ma joie, madame la baronne? Maître Godinot, naturellement économe, plus qu'économe, selon les petites confidences qu'il m'a faites plus tard, et de qui vous êtes abhorrée ainsi que vous le méritez de l'être, devait éprouver la plus douce satisfaction à vous réduire à une portion prodigieusement congrue.

MADAME DE HANSFELD, *à part*.

Il n'est que trop vrai.... c'est horrible!....

D'OTREMONT.

Je songeais avec délices que maître Godinot mettrait en location ce ravissant hôtel, vendrait son magnifique mobilier, vos chevaux, vos voitures, votre splendide argenterie; chasserait vos nombreux domestiques, et vous emmènerait.... *de par la loi*.... dans sa triste et pauvre demeure à Beauvais. Hélas! il vous faudra vous résigner à vivre là en femme d'avoué de province, et à dépenser au plus douze ou quinze cents francs par année.... à veiller aux soins du ménage, voire de la cuisine et du savonnage, madame la baronne, et, à l'occasion, raccommoder les chausses de maître Godinot....

MADAME DE HANSFELD, *avec désespoir*.

Mon Dieu! mon Dieu!

D'OTREMONT.

C'est désolant, j'en conviens, d'autant plus désolant que maître Godinot, en homme avisé, se gardera bien de vous donner le prétexte de demander une séparation de corps ou de biens; il régira votre fortune en bon père de famille, selon l'expression convenue, et sa sordide avarice ne sera, aux yeux de la loi, qu'épargne sage et prévoyance. Pénétré de ces idées et empressé de les mettre à exécution, je me donnai la peine, que dis-je! le plaisir ineffable de retourner à Beauvais communiquer ma découverte à maître Godinot, appuyant ma révélation des faits les plus irrécusables. J'ai failli trop triompher, car vous avez été au moment d'être veuve, madame la baronne. Hélas! oui; votre mari, suffoqué par la joie de vous savoir si riche et de pouvoir si sûrement, si cruellement, châtier vos déportemens de courtisane, en vous imposant la plus insupportable à vos goûts [illegible] habitudes; maître Godinot, dis-je, [illegible] mourir de joie; mais, [illegible] madame la baronne, il est maintenant, grâce à Dieu! plein de santé, et, si vous le permettez, je vais avoir l'honneur de vous le présenter.

MADAME DE HANSFELD, *livide*.

Qu'entends-je?.... quoi! cet homme....

D'OTREMONT.

Cet homme est là...... dans son salon...... calculant d'avance ce que rapportera la vente de ce magnifique mobilier....... Vous sentez bien que je n'ai pas voulu vous laisser le temps de dénaturer vos biens. Ce cher maître Godinot, homme de précaution, s'est fait accompagner d'un huissier, chargé de dresser, séance tenante, l'inventaire de votre fortune mobilière et immobilière. (*Se dirigeant vers la porte du boudoir.*) Ainsi donc, madame la baronne, je vais avoir l'honneur de vous présenter maître Godinot, m'estimant très heureux d'assister à cette touchante entrevue conjugale si peu attendue de votre part.

MADAME DE HANSFELD, *bas à San-Privato*.

Albert, je mourrai de rage! je suis écrasée!... que faire.... encore une fois que faire?....

SAN-PRIVATO, *bas*.

Hé! le sais-je!.... Comment prévoir un pareil coup de foudre?

UN VALET DE CHAMBRE, *entrant*.

Une pauvre vieille femme demande à parler à monsieur San-Privato.

SAN-PRIVATO, *surpris*.

A moi?... Que me veut-elle?

LE VALET DE CHAMBRE.

Elle supplie monsieur de lui accorder un moment d'audience, disant qu'elle vient de fort loin pour remettre à monsieur des papiers très importans.

SAN-PRIVATO, *réfléchissant*.

Que signifie....(*Haut*) Où est cette femme?

LE VALET DE CHAMBRE.

On l'a fait entrer dans le salon d'attente.

SAN-PRIVATO, *à part*.

Je suis au supplice! Profitons de cette occasion de sortir d'ici. (*A Antoinette.*) Je reviens à l'instant. Ne désespérez pas encore. On plaidera. (*Il sort.*)

D'OTREMONT, *au valet de chambre*.

Vous préviendrez les deux personnes qui sont dans le salon que madame la baronne veut bien les recevoir.

(*Le valet de chambre sort.*)

Madame de Hansfeld anéantie n'a pas paru entendre l'ordre donné au valet de chambre par d'Otremont. Soudain, elle se redresse livide, les yeux étincelans, les traits contractés par la fureur; elle écume; elle est hideuse. Elle s'élance au devant de Richard, et, le menaçant de ses deux poings crispés:—Scélérat! Je te tuerais.... si je le pouvais!

D'OTREMONT, *froidement ironique*.

Allons, ma chère...... vous êtes laide ainsi.... Vous ne séduirez pas maître Godinot, si vous vous montrez à lui sous cette figure de mégère. Tenez, justement le voici.... soyez donc gentille.

Monsieur Godinot entre dans le boudoir suivi d'un huissier, muni d'une sorte de registre auquel est attaché un encrier portatif. Il tient une plume à la main.

MONSIEUR GODINOT *à madame de Hansfeld, en se frottant les mains*.

Hé!.... hé!.... bonjour, madame ma femme......Nous allons diantrement rire!.... ....hé!.... hé!.... Vous avez mangé votre pain blanc le premier.... mignonne.... (*A l'huissier.*) Continuons l'inventaire commencé dans le salon. (*Se frottant les mains et regardant autour de lui avec ébahissement.*) Quelle vente ce sera! quels profits!.... quels profits!

Tout à coup l'on entend, dans l'une des pièces voisines, ces cris: "Au meurtre!.... à l'assassin!" Presque aussitôt San-Privato, les traits déjà couverts d'une pâleur mortelle, se précipite dans le boudoir. Son gilet blanc et sa chemise sont ensanglantés, ainsi que sa main qu'il tient appuyée sur son flanc gauche.

SAN-PRIVATO, *d'une voix expirante*.

Antoinette, je meurs, je suis assassiné!.... Maudite vieille!

San-Privato chancelle et s'affaisse aux pieds de madame de Hansfeld. Elle pousse un cri d'épouvante, s'évanouit, et tombe sur le divan. D'Otremont, monsieur Godinot et l'huissier, d'abord frappés de stupeur et d'effroi, se rapprochent de San Privato et tentent de le soulever; mais presque aussitôt, et après quelques convulsions, il expire. En ce moment, Geneviève apparaît à la porte du boudoir, suivie des domestiques, aux mains desquels elle s'est échappée. Elle brandit son couteau ensanglanté; elle est effrayante, sa raison est complètement égarée.

GENEVIÈVE, *d'une voix rauque et saccadée*.

Mon muscadin doit être ici. J'ai suivi la trace de son sang. (*Elle aperçoit le cadavre.*) Ah! le voilà!.... Est-il mort?.... Il faut qu'il soit mort! S'il ne l'est pas, je le finis! (*Elle se jette à genoux près du corps de San-Privato et tâte son visage et ses mains glacées.*) Oui, il est mort, bien mort! Il est froid comme est mon Charles! (*Eclats de rire fous*). Ah! ah! ah! ah! Je le disais bien, moi. "Suffit! J'ai mon idée!" Tu es vengé, mon *fieu*, et ta Jeane aussi est vengée, et Maurice aussi! (*Nouvel éclat de rire*) Ah! ah! ah! ah!.... Maintenant mon *fieu*, faites-moi petite place dans ta bière.... Hein, veux-tu? Oui. Bon.... allons.... je descends dans ta fosse. (*Geneviève fend de cendre dans un trou.*) Oh! oh! comme il fait humide et noir là-dedans!.... Enfin, j'y suis.... et voilà ta vieille nourrice à côté de son nourrisson. Bonsoir, la compagnie!.... Je suis morte aussi, moi!....

Geneviève laisse tomber son couteau, croise ses bras sur sa poitrine, ferme les yeux, se raidit et reste debout, immobile comme une statue, murmurant de temps à autre à voix basse:

—Elle est morte, la nourrice.... elle est morte à côté de son nourrisson.... dô.... dô.... mon *fieu*.... dô, dô, l'enfant dô.... morte.... morte.... morte.... l'enfant dormira tantôt!....

D'OTREMONT, *frémissant*.

Ah! c'est affreux.... Cette vieille femme est la nourrice de Delmare.... dont il m'a tant de fois parlé.... Elle lui donne une dernière preuve de dévouement farouche.... Elle n'a pas même reculé devant un lâche assassinat. (*Contemplant Geneviève avec un mélange d'horreur et de pitié.*) Son esprit est complètement égaré; la folie de cette malheureuse la sauvera de l'échafaud.

M. GODINOT, *lorgnant la tête et regardant le tapis d'hermine tâché de sang*.

Diable.... diable.... voilà un superbe tapis gâté. (*Frappant dans les mains de madame de Hansfeld, afin de la faire revenir à elle*) Hé! hé!.... ma femme, debout.... pas de simagrées.... Lors on connaît point les évanouissemens à Beauvais.... c'est bon à Paris, ces mièvreries-là. (*S'adressant à l'huissier.*) Continuez l'inventaire. (*Frappant de nouveau dans les mains de madame de Hansfeld.*) Debout donc! ma femme, et donnez moi vos clefs.... je vous donne vos clefs.... je suis ici chez moi!

FIN. EUGÈNE SUE.

Ticket Présidentiel.

Pour le Président:

MILLARD FILLMORE,

De New-York.

Pour le Vice-Président:

ANDW. JACKSON DONELSON

Du Tennessee.

Electeurs.

PREMIER DISTRICT:

J. H. WILKINSON, Jr., de Plaquemines.

SUPPLÉANT:

Hon. GEORGE EUSTIS, Jr.

SECOND DISTRICT:

GLENDY BURKE, d'Orléans.

SUPPLÉANT:

H. M. SUMMERS.

TROISIÈME DISTRICT:

E. G. THIBODAUX, de Terrebonne.

SUPPLÉANT:

FERGUS GARDERE, de Jefferson.

QUATRIÈME DISTRICT:

PRESTON POND Jr., d'East Feliciana.

SUPPLÉANT:

N. EDWARDS.

CINQUIÈME DISTRICT:

JOHN E. KING, de St-Landry.

SUPPLÉANT:

A. B. COCO.

SIXIÈME DISTRICT:

P. ALEXANDER, de Tensas.

SUPPLÉANT:

L. P. CRANE, de Caddo.

3 sept—jusq 4 nov

R. R. R.

SIMPLE SOLUTION D'UN PROBLÈME SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL.

Le Relief de Radway

Prévient et guérit

Les FIÈVRES les plus MALIGNES (contagieuses ou non) avec la même rapidité et efficacité qu'il chasse du système les maladies les plus simples ou ordinaires.

(Comme il le fait toujours)

LES DOULEURS LES PLUS INSUPPORTABLES.

Les médecins prescrivent le calomel dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent. Il arrive rarement qu'un remède prescrit ne se compose pas de mercure ou de calomel. En un mot, on dit que les plus puissants parmi les membres de la Faculté, c'est que quand ils ne savent par quelle préparation administrer au malade ou ne pouvant pas découvrir clairement le caractère de la maladie, ils prescrivent le calomel." Nous maintenons que le READY RELIEF et les REGULATORS de RADWAY possède plus de vertus que le Mercure sous quelque forme que ce soit, et guérit un malade que le Calomel conduirait à la tombe.

Fièvres.

Il y a en ce moment dans chaque partie du pays, plus de fièvres que d'habitude. Parmi celles qui se trouvent le plus généralement et sont les plus fatales, nous citerons:

La Fièvre Jaune,
La Fièvre Bilieuse,
La Fièvre en Frisson,
La Fièvre Typhoïde,
La Fièvre Scarlatine,
La Fièvre de Chagres,
La Fièvre Nerveuse,
La Fièvre Congestive,
La Fièvre Cérébrale.

La Faculté fait peu de progrès dans le traitement des fièvres. Il meurt autant de monde qu'en bon vieux temps où un mal de ponce retenait le malade une semaine au lit.

Prévenus.

Les envois que le Dr Frederick R. Page, de Edwards Depot, Miss., a fait du READY RELIEF DE RADWAY, comme préventif de la fièvre jaune et d'autres fièvres contagieuses; le témoignage de centaines de personnes atteintes de fièvres les plus dangereuses, de dyssenterie, de choléra, etc., et qui ont dû leur guérison à ce remède, devraient engager chaque planteur à tenir [illegible] toujours à sa portée, dans [illegible] de fièvre [illegible] READY RELIEF et les REGULATORS de RADWAY conservent la vie de ceux qui sont sur vos plantations. Vous ne serez jamais témoins des douleurs [illegible] ces maladies pestilentielles ou des cadavres organisés.

Nous appelons l'attention du lecteur sur les lignes suivantes extraites d'une lettre adressée par le Dr Frederick R. Page à Rufus Page, M. D., de Norfolk, Va., pendant l'épidémie qui sévit dans cette dernière ville.

Recommandation du Dr Page.

"Il existe un remède qui est aujourd'hui très recherché et que je recommande fortement, comme étant le plus efficace, comme préventif de toutes les maladies contagieuses: C'est le READY RELIEF de RADWAY qui est devenu le grand remède de cette localité.... [illegible].... comme préventif de la fièvre jaune et de toutes autres fièvres ... [illegible] ... les Créoles. [illegible] ..."

Le capitaine Hanson, de la barque Jane Shore, écrit ce qui suit:

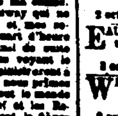

New-York, [illegible]

"Tandis que la goëlette était [illegible] St Yago de Cuba, six hommes de l'équipage avaient la fièvre [illegible] ... Un jour je fus saisi de tremblements et de frissons à la tête et aux pieds, je sentis des douleurs ... [illegible] ... des symptômes de la fièvre jaune ... [illegible] ... je fis usage du Ready Relief de Radway ... [illegible] ... de ce remède ... [illegible] ... Ready Relief et Régulateurs ... [illegible] ... à vingt-quatre heures ..."

WILSON SHANNON,
Capitaine du brick Jane Shore."

LE READY RELIEF DE RADWAY

Sauve le malade et fortifie le système. Il a réussi dans des cas où les autres médicaments n'avaient eu aucun effet et a arrêté les maladies contagieuses les plus terribles quand on avait eu vainement recours d'autres moyens.

Dans les Indes Occidentales et dans l'Amérique du Sud, les médecins se servent plus de ce remède que d'aucun autre ... [illegible] ... Ready Relief et les Regulators de Radway ... [illegible] ... fièvre de Chagres. En Louisiane et en Géorgie, ... [illegible] ...

Les vertus du Ready Relief et des Regulators de Radway se sont fait voir de la manière la plus évidente ... [illegible] ...

Dans les cas de fièvre scarlatine le Ready Relief et les Regulators de Radway ont été employés ... [illegible] ... par les médecins pour combattre cette maladie.

Nous soumettons au lecteur un extrait du Pulaski (Tenn.) Citizen, dont Abraham Watkins est éditeur: "Lisez l'annonce de Radway, publiée dans une autre colonne. Ses remèdes sont de ceux que nous aimons à publier et à recommander. ... [illegible] ... le Ready Relief a guéri des personnes qui avaient la fièvre scarlatine ... [illegible] ... à Winchester, cet Etat, le Ready Relief de Radway a été employé avec succès dans plusieurs cas ... [illegible] ... reconnaissons l'efficacité."—7 mars 1856.

Dans des cas de fièvre bilieuse, nous garantissons la guérison si les deux remèdes sont administrés à temps.

Témoignage du genl. Nye.

Le général Nye, avocat distingué de Yazoo City, dit: "Je suis convaincu que le Ready Relief de Radway m'a sauvé de la fièvre jaune. Toutes les fois que j'avais le frisson ou que je ressentais des maux de tête et aux épaules, une fatigue dans les membres et d'autres symptômes de la fièvre jaune, j'avais une cuillerée du Relief, une bonne dose des Regulators et je me pansais du Relief sur le corps. Au bout d'une heure les symptômes disparaissaient et je me sentais à l'abri de la fièvre jaune et d'autres maladies.

Le Ready Relief et les Regulators de Radway ont toujours vaincu la fièvre en frisson. En prévenant ceux qui habitent des endroits où cette fièvre sévit.

300 nègres au Mississipi.

M. Pierson Money, un des plus riches planteurs de l'Etat du Mississipi, fait travailler plus de cent nègres ... [illegible] ... la fièvre en frisson. Il l'emploie, sur la plantation, que le Ready Relief et les Regulators de Radway. Avant l'invention du Relief, vingt ou trente de ces esclaves étaient continuellement à l'hôpital, mais depuis que M. Money a recours à ce remède, aucun de ces nègres n'a perdu une heure de travail. Il est impossible que les germes de la fièvre en frisson résistent à son énergique pouvoir.

Douleurs.

Il n'est pas de douleur, quelque terrible qu'elle soit, quelque ancienne qu'elle soit, qui ne soit immédiatement soulagée par le READY RELIEF de RADWAY qui ne tarde pas à en triompher.

Maladies des enfants.

Le READY RELIEF et les REGULATORS de RADWAY doivent être employés contre la coqueluche, la rougeole, la fièvre scarlatine, le croupe, le rhume, les ... [illegible] ... Ces maladies alors ne succombe rien ... [illegible] ...

Il y a un grand nombre de familles qui n'emploient jamais d'autres remèdes et ne songent jamais à appeler le médecin. Le RELIEF et les REGULATORS de RADWAY sont les seuls remèdes nécessaires pour les maladies en général.

Une dame écrivit de Sing Sing, N. Y., cet avis: "Votre READY RELIEF et vos REGULATORS sont plus utiles à nos familles, ... [illegible] ..."

Les READY REMEDIES de RADWAY sont à vendre en dépôt chez R. R. R., 162, Fulton street, New-York, et par tous les pharmaciens des Etats-Unis. Seul agent, à la Nouvelle-Orléans, chez

JOHN WRIGHT & Co,
Nos 21 et 151, rue de Chartres.

18 sept—v. et codip. Agence générale pour le Sud

LE GRAND REMÈDE RUSSE

POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sur la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMÈDE RUSSE DE REDDING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'ortie, les ongles, les maladies de la peau, les ... [illegible] ..., les engelures, ... [illegible] ... Les vertus de cette préparation peuvent être prouvées par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans ... [illegible] ... des plus rares ingrédients ... [illegible] ... du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de sœurs ... [illegible] ... et qui ont été recommandés. Le SALVE RUSSE de Redding est dans de grandes boîtes en fer blanc sur la couverture desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Cette gravure se trouve également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte.

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par

J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres

9 fév—1an, 2p ville et camp

MORT AUX RATS ET AUX RAVETS.

LE VÉRITABLE DESTRUCTEUR DES RATS ET DES RAVETS, DE WILSON, est garanti le meilleur qui ait jamais été inventé.

Ne prenez que le *Destructeur de rats et de ravets de Wilson*, car il existe beaucoup de contrefaçons de cette excellente préparation.

A vendre par J. WRIGHT & Co.

20 sep—6t 21 et 151 rue de Chartres, Nlle-Orléans

Douleurs au côté et à l'estomac.—Maux de tête, &c.

LES PILULES INDIENNES VÉGÉTALES de Wright sont un remède certain pour toutes les douleurs, parce qu'elles purgent le corps des humeurs qui sont la cause non seulement des maux que nous venons de mentionner, mais de tous ceux auxquels l'homme est sujet. De trois à six de ces pilules, prises on se mettant au lit, calmeront en peu de temps la douleur la plus vive, et avec de la persévérance, on reviendra à la santé, si l'on suit la prescription.

Les pilules indiennes végétales de Wright aident et améliorent la digestion, donnent de la force au corps et en chassent les humeurs.

A vendre en gros et en détail, aux prix des propriétaires, par J. WRIGHT & Co.

21 et 151 rue de Chartres

Les Dartres et autres maladies de la peau provenant de l'impureté du sang, et il est souvent fort difficile de s'en débarrasser. Le seul remède efficace contre ces maladies est le *Mélange Hongrois de Carter*.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, aux prix des propriétaires, par

J. WRIGHT & Co.

20 sep—6t 21 et 151 rue de Chartres

Amers de Hostetter.—Lorsque les organes de la digestion ne sont affaiblis par un abus de fruits et de légumes, il est absolument nécessaire d'avoir un tonique qui prévienne les fièvres en frisson et autres fièvres. Un stimulant ne suffit pas; il faut que ce soit un véritable tonique. Nous connaissons qu'il n'y a pas de remède qui puisse être comparé aux célèbres AMERS DE HOSTETTER. Nous apprenons avec plaisir que toutes les pharmacies de la ville en vendent.—*Louisville Times*.

A vendre par J. WRIGHT & Co.

20 sept—6t Nos 21 et 151, rue de Chartres.

ABANDONAD LAS GRAMATICAS,

Con su penoso estudio,
Sus reglas y excepciones sin número,
Que solo sirven
Para disgustar al discipulo.

APRENDED EL INGLES!

En una escuela de todas los idiomas.

Para aprenderlo
Conde [illegible]

A una práctica fácil y á una costumbre [illegible]

13 CALLE DE SAN CARLOS. 13.

[illegible]
[illegible]
[illegible]

Precios es para decidirse à ello.

[illegible]

Hay una reunion de [illegible]

[illegible]

sep. 25—3t [illegible]

ATTENTION.

Cotons anglais, Indiennes, Batistes, etc.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de cotons anglais, indiennes, batistes, etc., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M., au magasin d'encan de R. Peychaud & Co, No 25, rue de la Vieille Levée.

Conditions libérales à la vente.

Assemblée générale du Parti Américain du Troisième District, à l'Hôtel United-States.

UNE assemblée générale du parti Américain du troisième district, aura lieu JEUDI 2 octobre. Plusieurs orateurs prendront la parole. Les citoyens partisans de la cause de FILLMORE et de DONELSON, sont respectueusement invités à y assister. 29 sep—4t

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!

FILLMORE & DONELSON.

Le CLUB DU 6me WARD se réunira CE SOIR, à sept heures et demie, dans leur salle, encoignure Femme de la Bourse et St Louis. Les membres sont priés d'être présents, car des affaires importantes seront soumises au meeting.

Le club se réunira tous les jeudis, à sept heures et demie.

Par ordre du président. 2 oct—1

Club Américain du 6me Ward, 2d Dist.

FILLMORE & DONELSON.

Séance extraordinaire!

Les membres de ce club sont notifiés qu'il y aura ce soir, à 7 heures, à la Salle St-Philippe, une séance extraordinaire. Le but de cette convocation est désigné par le président. Que tous les membres soient donc ponctuels.

Par ordre du président. VALERY DUPLESSIS.

2oct—1 JOHN T. DUFOUR, Secrétaire

CLUB CONSTITUTION.

Minute Rangers.

LES membres de ce club se réuniront CE SOIR, à 7 heures, au White Hall, rue St Louis. Ils sont priés d'être exacts.

Par ordre du président, JOS. HERNANDEZ.

2oct—1

LES personnes qui ont souscrit à la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens sont priées de se réunir LUNDI, 6 du courant, à 6 heures et demie P. M., au bureau de MM. Lauve & McCall, No 17, rue Carondelet. 2oct—6t

AVIS.

M. AUGUSTE GIRARD, de la maison *Girard, Bringas & Garnady* de New-York, informe ses amis et les acheteurs, en général, qu'il fera sous peu de jours une grande vente de broderies, dentelles, chemises françaises, par le ministère de Messrs Lévesque & Lévesque, encanteurs. 2oct—5

Grocerie à vendre.

Une grocerie bien achalandée, parfaitement située à l'encoignure St Louis et Bourbon, le propriétaire ne pouvant plus s'en occuper. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou chez M. A. Costa, No. 14, rue de la Douane. 2oct—3

PERDU.

LE 20 du mois dernier, dans la rue Esplanade ou la rue des Remparts, un sac de cloux pour fers à cheval, marqué E H. La personne qui rapportera ledit sac au dernier du remboursement au magasin de son conducteur de M. E. Hecker, marché Tremé, recevra une récompense convenable. 2 oct—1

ON demande une BONNE MODISTE expérimentée pour conduire un grand magasin. On demande également une jeune fille accoutumée au service d'un magasin. S'adresser à J. GUICHARD & Co, No 113 rue de Chartres, au premier. 2oct—6t

A LOUER—L'Hôtel Verandah Conti, situé rue Conti, entre les rues Vieille-Levée et Chartres. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain.

Pour les conditions, s'adresser à

JH GARNIER,

2 oct Coin Royale et Toulouse No 61, au 1er

A LOUER.

Une maison en briques, à étage, rue Thalie, entre Prytania et Nayades. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser à X. LAMBERT.

2 oct No 62 rue des Magasins

P. G. LABARRE,

AGENT DU

Knickerbocker Life Insurance Company, à New-York.

Capital de $175,000,

ET DU

Continental Insurance Company, à Philadelphie.

Capital de $1,000,000.

No 33, rue Victoire, 3e District, Nlle-Orléans.

ADMINISTRATEURS:

MM. O. P. MILLER & CO., agents généraux.
P. G. LABARRE, agent pour le 3me district.
L. A. DUCROS, docteur.
J. B. DOOMING, examin. de dehors.
Dr J. H. KOVALESKY, médecin examinateur.

Sept—1m

INSTITUTION A. DARROT,

134 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts.

CETTE institution est dirigée, par M. A. Darrot, ex-professeur aux écoles publiques de la Nouvelle-Orléans.

L'Anglais, le Français, les Mathématiques, particulièrement l'Arithmétique, l'Histoire, la Géographie, la Tenue des livres, etc., etc., sont enseignés avec le plus scrupuleux soin.

Un excellent professeur d'Anglais est attaché à l'institution.

CONDITIONS

1e—Première classe, par mois			$6
2e—Deuxième	do	do	5
3e—Troisième	do	do	4
4e—Quatrième	do	do	3

L'institution reçoit des demi-pensionnaires. Les classes sont ouvertes de 8 ½ à 2 heures, et de 4 à 6 heures du soir. 2 oct—1m

EN débarquement du brick W. D. Miller, venant de la Havane:

40,000 cigares de la Havane, de différentes grosseurs.

55 balles tabac de en feuilles, pour capes et tripes.

25 barils cigarettes de différentes marques.

A vendre par BORNIO & FRÈRE.

CHANDELLES.—300 caisses, demi caisses et quarts chandelles, bougies de l'Étoile, marque Procter & Gamble, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co,

2 oct 33, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE.—15 quarts et 150 ½ de pipes imitation cognac, première preuve; A vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.

33 rue Tchoupitoulas

WHISKY—500 barils et demi barils vieux Monongahela, &c, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.

33, rue Tchoupitoulas

BACON.—40 boucauts de plats côtes et d'épaules de choix, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.

33, rue Tchoupitoulas

AMIDON.—2000 caisses amidon perlé, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.

33, rue Tchoupitoulas

Cuisinière à vendre.

UNE négresse bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser à

JOSEPH LANDIS & Co

2 oct No 33, rue Tchoupitoulas

DEMANDE de commis intelligents pour la vente de marchandises sèches.

S'adresser à M. S. MAGGERTY & FRÈRE.

F. MALARD & Co.,

Nos 58 et 60, rue du Canal, encoignure Vieille-Levée,

Nous avons en magasin un assortiment complet de

D'HABILLEMENS POUR HABITATION,

Parmi lesquels se trouvent:

PALETOTS de kersey, chaudement doublés.
PANTALONS de kersey, doublés en coton écru, depuis la ceinture jusqu'aux pieds.
CHEMISES de flanelle croisée, rouges, bleues et grises.
CHEMISES en coton rayé extra fort.
Do de laine, tricotées, très-épaisses.
N. B.—Tous ces vêtements sont assortis de grandeurs pour hommes et enfants.
ROBES en kersey, pour femmes.
CAMISOLES de do
CHEMISES en coton écru, pour femmes.
Do en flanelle do do

HABILLEMENS EN TOILE CIRÉE.

VAREUSES longues en toile cirée, pour garantir de la pluie et de la rosée, les ramasseurs de coton et les conducteurs de cannes.
PALETOTS courts en toile cirée;
Do longs do do
PANTALONS en toile cirée.
N. B. Toutes les grandeurs pour hommes et pour enfans sont comprises dans l'assortiment des toiles cirées.

Nous avons aussi: "56"

CHAPEAUX de laine, noirs et blancs, à larges bords.
Do vernis.
CHAUSSETTES de laine,
COUVERTURES de laine, blanches et grises.

Les ordres qui nous seront adressés seront promptement et soigneusement remplis.

F. MALARD & Co,

encoignure des rues Canal et Vieille Levée

20 sept—6 vil, 2 camp

CHANGEMENT DE MAGASIN,

194...... Rue du Canal 194

J. D. DAMERON & Co.,

ANNONCENT respectueusement à leur clientèle et au public en général qu'ils ont transporté leur stock de

TAPIS, TOILE CIRÉE, &c.

Du no 26, rue de Chartres, et du no 77, rue de la Douane, à leur nouveau et magnifique magasin, no 194, rue du Canal, bâtimens Touro.

Ils reçoivent en ce moment un grand assortiment varié de tapis riches anglais, médaillon, velours, Wilton et Bruxelles, d'un genre et d'un dessin tout-à-fait nouveaux.

Ils reçoivent également des tapis à trois plis, Ingrains et Vénitiens, laines, damassés, de tables et d'escaliers, de différents genres et qualités, comme par le passé.

Rideaux dentelle et mousseline brodées, damas laine, et soie et coton, venant directement des meilleures manufactures de France et d'Angleterre.

Abat-jour, corniches et fleurons, dorures et une variété de couvertures de table.

Toile cirée de 2 à 24 pieds de large sur 160 pieds de long, pour chambres et salles de dimensions quelconques.

Ils offrent tous ces articles aux plus bas prix du marché. J. D. DAMERON & Co,

20 sept—6 194, rue Canal, bâtimens Touro

THÉODORE DANZIGER,

Magasin de marchandises sèches à bon marché,

Encoignure Robertson et Orléans

ET

No 97, rue du Cirque,

OFFRE en ce moment un assortiment complet de marchandises sèches d'automne et d'hiver. Il appelle l'attention particulière des dames sur

Un grand assortiment de manteaux de drap, dernière mode de Paris, qu'il vendra à bon marché; un joli lot de soieries et de robes de laine, rubans de soie, garnitures, broderies, etc.

Il vient de recevoir par l'Empire City un assortiment de taille étroite de bonne largeur. 26sept

Il a encore reçu 2 caisses de toile fine en coupons.

NEW EAGLE WAREHOUSE.

ENTREPOT,

No 30...... Rue de la Levée...... No 30

Entre les rues Poet et Enghien, Troisième District,

NOUVELLE-ORLÉANS.

TOUTES SORTES de marchandises, sel, céréales, etc., emmagasinés à bas prix.

20 sept—1m A. MOULANGE.

Dissolution de Société.

LA raison sociale DESLOS, DURRIVE & Co a été dissoute le 25 août par la mort de M. Thomas Blaize.

P. A. DESLOS,
EDOUARD DURRIVE.

Les soussignés continueront les affaires de commission sous la raison sociale de DESLOS, DURRIVE & Co et réglement les affaires de l'ancienne raison sociale de Blaise, Durrive & Co par acte devant A. Boudousquié, Not. Pub.

P. A. DESLOS,
EDOUARD DURRIVE.

1 sept—2m

Avis.

PAR la mort de Cardon et par suite de la mort de J. B. Bellocq, la société existant sous la raison J. B. Bellocq & Co a été dissoute le 31 août dernier.

Les soussignés continueront les affaires de la maison sous la raison sociale de Bellocq, Noblom & Co., suivant acte passé devant E. Bouquet notaire public.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1856.

Veuve J. B. BELLOCQ,
P. F. NOBLOM,
F. [illegible]

1sep—1m

Grand déballage de soieries.

REÇU par le navire Johannisberg, du Hâvre: 500 pièces soieries façonnées dans les prix de 50 à 75 cts.

200 pièces de do de haute nouveauté dans les prix de 90 à 21 50.

Ces dames sont priées de bien vouloir les examiner avant de faire leur choix d'articles de saison reçus par le même navire.

U. LAROUSSINI & Co,
Maison Rouge No 1,
Près du marché aux légumes

2sep

Demande d'ouvrières en modes.

DE bonnes ouvrières en robes et en chapeaux, peuvent se procurer de l'emploi en s'adressant chez Mme Albert rue Bourbon le Rayais. 27 sept—3

GRANDE LOTERIE!

Gros Lot

$50,000!

Loterie de l'Alabama!

(AUTORISÉE PAR L'ETAT DE L'ALABAMA.)

Loterie de l'Académie Militaire du Sud

Classe 6.

Pour être tirée publiquement dans la ville de Montgomery, Alabama,

VENDREDI, 10 OCTOBRE 1856,

Sur le plan de simples numéros

SAMUEL SWAN, directeur.

Les lots s'élèvent à la somme de

$200,000!

Ils seront distribués d'après

L'INCOMPARABLE PLAN SUIVANT

1 Lot de	$50,000,	soit		$50,000
1	de	20,000,	soit	20,000
1	de	20,000,	soit	20,000
1	de	10,000,	soit	10,000
1	de	10,000,	soit	10,000
1	de	10,000,	soit	10,000
1	de	5,000,	soit	5,000
2	de	2,500,	soit	5,000
2	de	1,000,	soit	2,000
20	de	500,	soit	10,000
50	de	300,	soit	15,000
75	de	200,	soit	15,000
100	de	100,	soit	10,000
125	de	60	soit	7,500

APPROXIMATIONS:

4 Lots de $400, approx. de $50,000,				soit	$1,600
4	de	300,	de	20,000, soit	1,200
4	de	250,	do	20,000, soit	1,000
4	de	200,	de	10,000, soit	800
4	de	175,	do	10,000, soit	700
4	de	150,	do	5,000, soit	600
8	de	60,	do	2,500, soit	480
8	de	40,	do	1,000, soit	320
80	de	35,	do	500, soit	2,800
200	de	25,	do	300, soit	5,000
200	de	20,	de	200, soit	4,000

1,000 lots s'élevant à $200,000

Billet entier,....$10—demi billet.....$5—Quart de billet....$2 50.

La loterie de l'Alabama et celle de la Géorgie offrent plus d'avantages qu'aucune autre loterie. La manière dont elles sont dirigées le grand nombre de billets qui se vendent, la promptitude avec laquelle les paiements sont faits sont les meilleures garanties que ces loteries seront toujours dirigées honorablement.

—Plan de la loterie.—

Il y a 20,000 billets, de 1 à 20,000. Il y a 300 lots et 620 approximations, en tout 1000 lots.

Le tirage a lieu publiquement, sous la surveillance de deux commissaires assermentés.

Les Nos 1 à 20,000, correspondant aux numéros qui se trouvent sur les billets imprimés sur des morceaux de papier séparés, sont entourés de petits tubes en ferblanc et placés dans une roue. On fait tourner les roues, un numéro est tiré de la roue des numéros et un lot est tiré en même temps de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires. Le lot est mis en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les $200 lots auront droit aux 620 approximations, d'après le plan.

CEUX QUI DEMANDENT DES BILLETS doivent nous transmettre la valeur des billets demandés et les billets, sur réception de l'argent, leur seront envoyés par la première malle.

La liste des numéros et des lots gagnants sera transmise aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les personnes qui demandent des billets sont priées d'écrire leurs noms lisiblement et donner le nom du bureau de poste, du comté et de l'Etat où le destinent les recevoir.

Souvenez vous que chaque lot est tiré et payé en plein sans escompte.

Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés, au bout de trente jours, comme d'habitude, sans escompte.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles. Il faut se hâter de demander des billets.

Les lots gagnants sont payés au COMPTANT ou changés en d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à la boîte 25, 3 Bureau de poste, Nlle-Orléans, ou à

S. SWAN & Co. Atlanta, Ga.
S. SWAN, Montgomery, Ala.

26 sep—vil. et camp.

Changement de Bureau.

P. A. HÉBRARD a transporté son bureau du No. 116, rue du Canal, au No. 3, rue Bienville. 2sep—6

Bureau de la Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

LES Directeurs, ont aujourd'hui, déclaré un dividende de 25 pour cent, sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.

Nlle-Orléans, 30 septembre 1856.

1oct J. TUYES, président.

AVIS.

LES soussignés, avocats, ont formé une société, à partir de cette date, sous la raison MICHEL & KOONTZ. Leur bureau est au No 10, rue du Camp.

J. J. MICHEL,
W. B. KOONTZ.

1oct—30t

L'Hôtel des Etrangers.

CET établissement nouvellement réparé et mis à neuf, est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Le propriétaire n'a rien négligé pour le rendre commode et confortable aux personnes de la campagne et de la ville. La propreté, les soins et les attentions ne manqueront pas.

A. CAILLIER.

Hôtel des Etrangers, rue de Chartres no 148 1 oct—1mv et c entre St Louis et Toulouse

Magasin de Tapis,

No 19, rue de Chartres.

NOUS recevons en ce moment, PAR VOIE DIRECTE, des manufacturiers anglais et américains, un assortiment de tapis plus grand que d'habitude, de

Tapis Wilton, velours, Bruxelles, 3 plis, Ingrain, vénitiens, hollandais et autres.

Toile cirée, de 3 à 24 pieds de largeur, pour tous les appartements. Couvertures de tables et de piano de plus leurs genres et qualités, abat-jour, paillassons, rideaux, etc., que nous offrons aux plus bas prix du marché.

20 sep—6t A. BROUSSEAU & Co.

TAPIS.

VENANT de recevoir d'Angleterre, par le navire Pomhoston de Liverpool, directement de la célèbre manufacture de MM. J. Crosley & Son, un magnifique assortiment de tapis de Velours, de Bruxelles. Aussi

En magasin, un nouvel assortiment de 3 plis d'Ingrain de dessins tout nouveaux. Toiles peintes de 3 à 24 pieds de large, coupées à la grandeur des appartements. Beau transparents nouveaux dessins. Galeries de toute beauté.

TODD & GANDOLFI,
129 rue Canal, près la rue Royale,
bâtimens Touro.

1oct

Nouveaux français.

Vve. HEBERT & Cie,

149 rue de Chartres, 149

ABONNEMENTS.—Reçu par l'Empire City, les Numéros du mois d'Août des diverses publications françaises. 1 oct

Vr. HEBERT & Co.,

Librairie Française

149, rue de Chartres, 149.

REÇU—Les derniers ouvrages, illustres, broches et reliées, publiés à Paris.

Atlas Bescherelle, formulaire magistral pour 1856. 1oct

Hotel St-Louis.

Cet hôtel auquel toutes les améliorations ont leur patronage, a été entièrement réparé, repeint et meublé à neuf pendant l'été, l'ameublement en a été entièrement renouvelé. C'est sous le rapport du confort et de l'élégance, un des premiers hotels des Etats-Unis.

MM. R. W. Holbrook et J. H. R. Farchild prennent part à la direction. Toutes les améliorations possibles ont été introduites dans chaque département.

L'hôtel sera ouvert mercredi, 15 octobre.

CHAS. L. GUMBEL, Propriétaire

2bep—1m v etc

Miguel Hernandez, Jr.

ENCANTEUR,

TROISIÈME DISTRICT,

No 17, rue des Français, entre Victoire et Moreau.

Propriétés foncières, esclaves, meubles, etc., vendus sur commission. 15 sept—1m

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 20 septembre 1856.

CETTE Banque vend des traites sur Paris.

GEO. A. FRERET, Caissier

20 sept—15

Restaurant de l'Union.

95...... RUE ST CHARLES...... 95

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public en général que nous avons mis ce restaurant, à grands frais,

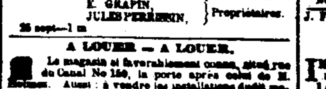

sur le pied d'un établissement de première classe et que nous en ferons l'ouverture aujourd'hui, JEUDI, 25 SEPTEMBRE.

Nous avons fait un choix de vins et de liqueurs parmi les meilleures marques de la ville et nous aurons toujours d'avoir tout ce que le marché pourra fournir de mieux.

Ayant acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires, nous croyons pouvoir satisfaire les personnes qui nous honoreront de leur patronage. Nous ferons tous nos efforts pour le mériter.

Il y a des salons pour les réunions particulières.

E. GRAPIN,
JULES PERRISSIN, } Propriétaires.

25 sept—1 m

A LOUER — A LOUER.

Le magasin si favorablement connu, situé rue du Canal No 150, la porte après celui de M. Brasson. Aussi: à vendre les installations dudit magasin. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

27 sept—6t

Couvertures de laine

DE GRANIER, POUR NÈGRES.

UNE petite quantité de couvertures 1ère qualité, de 3 1/2 points, à vendre par

DE GOER & RIFFLARD,

AUSSI:

Mouchoirs de poche, de Madras, merinos, mousseline de laine, soieries, châles, mouchoirs de poche L. C., gants et un grand assortiment de marchandises convenables au marché du Sud, à vendre par

H. DE GOER & RIFFLARD,

16 sep—1m No 26 rue Courtland, New York

Pension bourgeoise.

LA soussignée annonce respectueusement au public qu'elle a ouvert sa pension bourgeoise au coin des rues Chartres et St Louis et qu'elle est prête à recevoir les étrangers et ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Les appartements sont bien aérés. La table sera pourvue de tout ce que fournira le marché.

Les conditions sont libérales.

Mme. BERDON,
Hotel Cincinnati

17 juill—3m encoignure Chartres et St Louis

EN débarquement du navire Morning Glory, de Bordeaux:

20 barriques vin rouge, St Julien Médoc,
12 do vin blanc, Haut Sauterne,
100 caisses vin rouge, St Julien Médoc

A vendre par X. LAMBERT,

20 sep 62 rue des Magasins

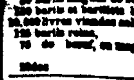

Dr L. DUPERRON, dentiste,

Rue Bourbon, No 98,

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'en outre de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces dans le nouveau, à quoi il s'en s'engage à des pièces de dents aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

PROVISIONS.

PROVISIONS.—700 barils mess M. O. et prime par 20 tierçons jambons en sacs, 50 tierçons plats côtés et épaules fumées, 150 barils et barriques lard 1re qualité, 20,000 livres viandes salées, 125 barils reins, 75 do de bœuf, en magasin et à vendre par

WHITE & DUPEIRE,

28oct 26 & 27 Vieille Levée.

300,000.

EN dépôt et à vendre à des prix extrêmement modérés, dans la rue Colombe, No 20—300,000 cigares des meilleures marques, reçus directement de la Havane!

Les qualités seront garanties par les personnes intéressées. 24 sep—1m

TABAC.—Balles tabac du Mexique, en feuilles, pour capes et tripes, à vendre par BOSCHOUS & Co

2 sept 36, rue Bienville

Institution G. Boyer.

No 148 rue Conti.

CET ETABLISSEMENT restera fermé pendant tout le mois de septembre. Les classes ne recommenceront que le 1er octobre. 15 sept

L'INSTITUT MILITAIRE DU KENTUCKY, dirigé par un comité de visiteurs nommés par l'Etat, est sous la surintendance du colonel E. W. MORGAN, gradué de West-Point, et ingénieur-praticien, assisté de professeurs capables.

Le cours des études est celui qui est suivi dans les meilleurs collèges; on y a joint un cours plus étendu de Mathématiques, Mécanique, étude d'ingénieurs pratiques, Mines, Géologie, ainsi que la littérature anglaise, l'Histoire, la tenue des livres, une classe de commerce et des langues modernes.

La dix-neuvième session semestrielle est maintenant ouverte.—PRIX: $102 par session semestrielle, payable d'avance.

L'extension donnée aux bâtiments permettra d'admettre, pour cette session, des élèves qu'on a dû refuser l'année dernière.

S'adresser au surintendant à "Military Institute," Franklin County, Ky, ou au soussigné.

P. DUDLEY,
Président du comité

16 sep—3m v et c

Collège des Jésuites,

Enseignement Commune et Baronne.

LES classes seront rouvertes dans cet établissement, le 3 octobre prochain. Il serait à souhaiter que les enfants fussent présents quelques jours à l'avance pour être reçus et classés selon leur force respective.

24 sept—10 L. CUPIOL

INSTITUTION MARTIN.

PENSIONNAT,

RUE DU BAYOU NO 373.

20 sept—6 vil. 3 camp.

Terrain à vendre.

UN beau terrain tout entouré, situé sur la grande route St Jean, ayant 120 pieds de face à la grande de Bellevue sur 109 de profondeur

S'adresser à HENRY FORTIN, sur les lieux.

20 sep—6t

AVIS.

GAZETTE RÉPUBLICAINE, de Madison, ville.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre cette gazette, autrefois appartenant à Jacques Vickner, de Madison, sont priées de les présenter et de les transmettre pour règlement immédiat, à J. W. WILDER, 10 sept—10 à Nouveau Reseda.

Le Docteur ROUDANEZ,

Ancien interne en chirurgie et en médecine, des Hôpitaux de Paris.

A l'honneur d'informer les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, qu'il a fixé son domicile, rue de la Douane No 160, entre Bourgogne et Dauphine.

Consultations: de 2 à 3 heures, tous les jours excepté le dimanche 23 sept—1m

Demande.

ON demande, dans une institution, sur la côte, de jeunes demoiselles, une dame créole parlant le français et l'anglais et capable d'enseigner le français. La connaissance de l'anglais n'est pas absolument nécessaire. On exigera de bonnes recommandations sous le rapport de la conduite et des capacités. S'adresser au bureau de Poste, J. W. D. boite 7, 17. 29 sept—4t

Demande de cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière à louer. S'adresser au No. 185, rue Conti.

22 sep—6t

DEMANDE d'un jeune homme de 15 à 17 ans, sachant parler l'anglais et le français, pour apprentissage en état. Les conditions seront très avantageuses. S'adresser rue de Chartres No 56, chez MM. Lamothe & Co. 27 sept—6

ON demande une bonne couturière qui ferait en même temps le service de la maison. On donnerait la préférence à une domestique parlant le français. S'adresser au No 135, rue Prytanee, encoignure Urapie. 30 sept—3

Jardinier et cuisinière.

UN excellent jardinier, ayant une longue expérience de l'horticulture, et sa femme, parfaite cuisinière, désireraient trouver une place permanente soit en ville, soit à la campagne. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 28 sep—6

Billet perdu.

PERDU—Un billet de la somme de deux cents piastres, tiré par M. Le mayer à l'ordre de M. Ferrari, daté du 26 septembre et payable à quarante jours de date. Le public est prévenu de ne point négocier ledit billet, la paiement ayant été arrêté entre les mains du tireur. La personne qui aurait trouvé ce billet est priée de le remettre chez M. Ferrari, 255, rue d'Orléans. 28 sep—3

Installations de gaz.

A vendre, en bel assortiment d'installations de gaz, à très bon marché par

HENDERSON & GAINES,

20 sep—15 99, rue du Canal

E. D. BEACH,

DROGUISTE ET APOTHICAIRE,

(*Vente en gros et en détail*)

Encoignure des rues Chartres et Douane.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Marchand de

Drogues, Médecines, instrumens de chirurgie, Parfumerie, articles de fantaisie et toute espèce de Médicaments patentés.

ÉGALEMENT

Peintures de toute espèce; huile de blanc de baleine, huile de lard, huile de lin, huile de pied de bœuf et huiles chimiques, vernis, alcool, térébenthine, camphine, etc. etc.

Les médecins, les marchands de la campagne et les planteurs peuvent s'approvisionner aux conditions les plus avantageuses.

Tous les articles sont garantis de première qualité. 20 sept—1an

Nourrice à louer.

UNE excellente négresse, nourrice, bonne parce donne d'enfans, à louer. S'adresser au no 47, rue Royale. 29 sept—4

A. Sturzenegger & Eternod,

No 47 rue de Chartres,

OFFRENT en vente—100 paniers de Champagne, de St. Marceaux & Co, Reims, en magasin et en dépôt de douane. 30 sep

EN magasin et en débarquement du navire Globe, du Hâvre:

Du coton bas, demi bas, caleçons, chemises de coton et de laine de flanelle.

A vendre à des prix très modérés, par

STURZENEGGER & ETERNOD,

2bsep rue de Chartres 47

LES soussignés reçus par les navires Johannisberg et Globe, un grand assortiment de marchandises d'automne, et leur stock sera également renouvelé par les arrivages du Hâvre et d'Angleterre. Entre autres articles ils offrent en vente aux plus bas prix du marché:

Gros de Rhin noir et en couleurs,
Robes laine et mie-laine pour robes,
Robes grenadine, broderies à volants,
Fourrures et galons, de haute nouveauté.
Velours, bas de soie, laine, mi-laine et coton,
Rubans velours et peluche,
Rubans brodés sur le Jacquard.
Parapluies et demi parapluies,
Eventails en tous genres.
Et un grand nombre d'autres articles convenables pour la saison.

Pour de plus amples consignations ils vendront en outre divers marchandises au-dessous du prix coûtant.

Les conditions sont libérales et leurs prix sont invariablement fixés le plus bas échelle.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
47 rue de Chartres

20 sep

LES soussignés appellent l'attention particulière des acheteurs sur leur grand assortiment de fusils doubles, carabines, pistolets, etc. provenant des premières manufactures d'Allemagne.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,

2bsep 47 rue de Chartres

Marchandises pour le marché Mexicain.

LES soussignés ont reçu et vendront au plus bas prix, imprimés, mouchoirs imprimés et verona chales en soie et coton, calicot rouge, etc.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,

2bsep 47 rue de Chartres

Magasin à bon marché de MAGEE,

155 Rue du Camp, 155

L'E soussigné vient de recevoir par les steamers Black Warrior et Cahawba, et les paquebots Vicksburg, Memphis et Creole, venant de New York, un grand et bel assortiment d'articles de toilette pour dames, broderies, rubans, garnitures, etc.

Il invite sa clientèle et le public en général à venir examiner le stock.

Soieries pour robes, dernier genre, de tous prix,
Rubans de moirée antique riche,
Robes en soie à raies et du barège à volants,
Mousselines laines, unies et à dessins (tout laine)
Mousselines laine à petits dessins, pour enfants.
Mousselines calicos français,
Cachemires et merinos français,
Etoffes d'Ecosse de toutes variétés,
Parures jaconat riche, brod.,
Cols jaconat et mousseline suisse extra fins.
Cols et manchettes valenciennes et guipure,
Bandes mousseline suisse et jaconat fins,
Volants mousseline suisse et jaconat, grande variété
Dentelles valenciennes, fil et guipure,
Voiles de dentelle, gants, bonneterie, etc, etc

20sep HORACE HARBY, 155, rue du Camp

Machines à briques,

MACHINES à briques, patentées, de A. Hall, en magasin et à vendre par

H. M. BARLOW & Co,

24juin—1an 16 rue du Canal

A DATER de ce jour, les affaires de la maison Ferrbos & Bordelois seront conduites sous le nom de FERRBOS & BORDELOIS.

Nouvelle-Orléans 1er octobre 1856. 1oct—1m

J. FERRBOS H. FERRBOS E. BORDELOIS

FERRBOS & BORDELOIS,

Encoignure Royale et Dumaine,

IMPORTATEURS de vins, liqueurs et conserves, et marchands de grocerie en gros et en détail.

1 oct—1m

EN débarquement du navire Morning Glory, de Bordeaux:

20	barriques vin rouge		Cambianes,
10	do	do	St Julien,
4	do	do	Château Margaux,
4	do	do	Garns St Lambert,
4 caisses anciennes,			
50	do	pruneaux,	
50	do	confitures,	
50	do	fraises au jus,	
50	do	framboises au jus	
5	do	cornes	de
50	do	fruits à l'eau de vie,	
314	do	vin rouge St Julien,	
50	do	de	Canon,
50	do	de	Château Margaux,
10	do	Conserves,	

A vendre par FERRBOS & BORDELOIS

1 oct Royale et Dumaine

SARDINES à l'huile (nouvelles)—80 caisses de quarts de boîtes en débarquement du navire Morning Glory, de Bordeaux, à vendre par

TH. BAILLY BLANCHARD & Co,

1 oct—26 27 rue de la Vieille Levée

EN débarquement du navire Morning Glory, venant de Bordeaux:

20	barriques vin rouge		St Emilion.
10	do	do	Cantenac Médoc
12	do	do	Margaux do.
25	do	do	Cantenac do.
25	do	do	Beychevelle do.
25	do	do	Cos d'Estournel.
25	do	do	Léoville.
25	do	do	Belair.
4	do	anchoises.	
25	do	petits pois au naturel.	
10	do	do	au gras.
10	do	do	accommodés.
1	do	asperges, à vendre par	

RENAUD & TAMBOURY,
encoignure Royale et St Louis

1 oct

FRAISES au jus—En débarquement du navire Morning Glory, venant de Bordeaux.

200 caisses fraises au jus nouvelles.

A vendre par DUNTEE & IKEN,

20 sept enc. Royale et Conti

SARDINES à l'huile—Recevant par le navire Morning Glory, de Bordeaux:

10 caisses demi boîtes sardines à l'huile nouv. pêche
10,000 do do do
1000 boîtes do do

A vendre par DUNTEE & IKEN,

20 sept enc. Royale et Conti

CONSERVES alimentaires—En débarquement du navire Morning Glory, de Bordeaux:

200 boîtes petits pois,
[illegible] do truffes, purés,
[illegible] do champignons à l'huile et au naturel
[illegible] do petits pois extra fins,
[illegible] de foie gras, pâtés truffés,
[illegible] et [illegible] galantine de volaille etc.
[illegible] boîtes pêches, cherbes, etc. à l'huile,
[illegible] et [illegible] boîtes poids de foie d'oie et canard,
[illegible] et [illegible] boîtes sardines à l'huile,
60 boîtes cuisses d'oie,

A vendre par DUNTEE & IKEN,

20 sept encoignure Royale et Conti